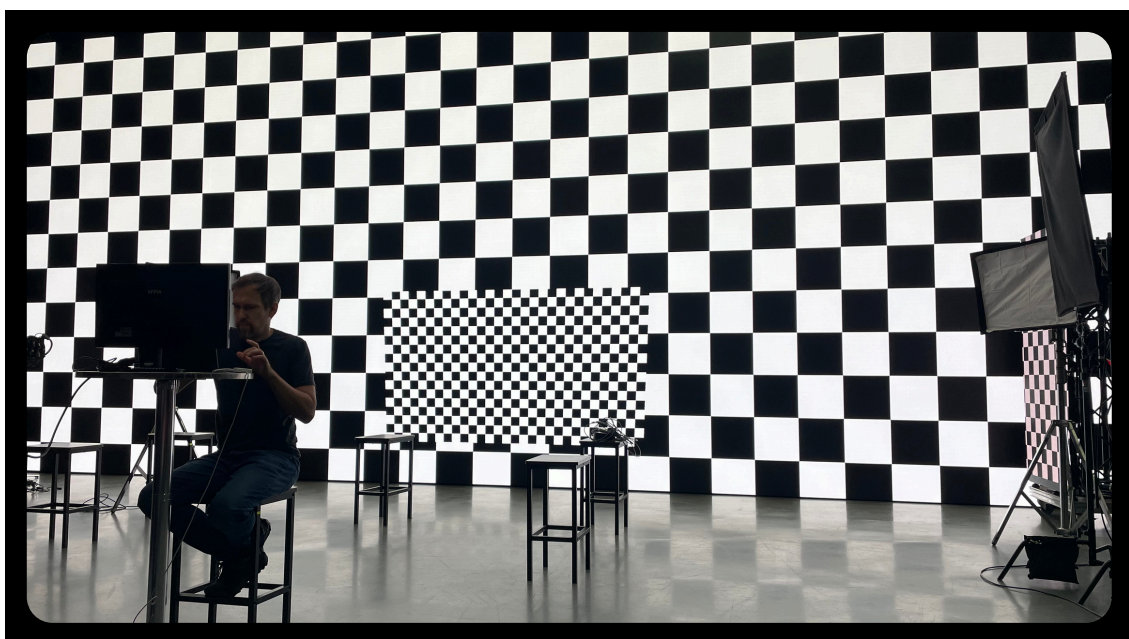


FONCTION CINEMA



Rapport d'activité 2025

XAVIER DERIGO
président de Fonction : Cinéma

AUDE VERMEIL
directrice de Fonction : Cinéma

Mars 2026

Table des matières

INTRODUCTION	4
Ressources humaines	4
Bourses de stages sur les tournages et 2 nouvelles bourses en production	6
Rénovation de la salle de projection.....	7
Nouvel outil pour l’inscription aux événements de FC.....	8
Retraite équipe FC et comité	8
Campagne contre la baisse de la redevance	9
Incitant genevois pour les tournages dans le canton	10
Nouvelle Charte Cinéforum	11
Retrait de la ville de Genève de la gouvernance de Cinéforum.....	12
Conclusion.....	12
LES ÉVÉNEMENTS DE FONCTION : CINÉMA EN 2025	14
LISTE DES ÉVÉNEMENTS 2025.....	17
Les scènes de conflit - Une table ronde organisée en partenariat avec la SCS.....	17
Film Regio Brunch.....	18
Travailler avec un-e coordinateur-riche d’intimité – Rencontre avec Monia Aït El Hadj.....	18
Atelier de direction d’acteur-riche-s #10.....	19
Le droit d’auteur-riche au défi de l’IA	20
Les contrats d’auteur-réalisateur-riche-s – les pièges à éviter.....	21
Le documentaire radiophonique en Suisse aujourd’hui.....	22
Projection de Strip Tease intégral.....	23
Masterclass de Jean Libon, co-créateur de l’émission Strip Tease.....	24
Masterclass de Niels Pagh Andersen le storytelling & le montage de film documentaire	25
Intraçable – case study sur la production de cette série	26
L’éco-responsabilité des tournages : un nouvel enjeu	28

Séance d'info. : dispositif de prévention et de lutte contre les atteintes à la personnalité	29
Le pitch des libraires.....	30
Résidences, une cartographie de l'offre	31
Face to Face #18	32
LED Screen & virtual production.....	32
DONNÉES STATISTIQUES	34
Membres Fonction : Cinéma.....	34
Sociétés et organismes touchés par nos prestations en 2025 : 120.....	34
Locations de la salle de projection en 2025	36
Mise à disposition de la salle de montage pour les membres	36
Sites internet.....	37
Bourses DIP 2025.....	37
Bénéficiaires de conseils à la production en 2025 : 18.....	38
Participant-e-s aux 17 événements et ateliers de Fonction : Cinéma en 2025 : 832	38
Partenariats.....	39
ANNEXE 1	41
ANNEXE 2	42
ANNEXE 3	44

Introduction

Ressources humaines

Cette année a été marquée par des aléas au sein de l'équipe de l'association qui lui ont demandé une capacité d'adaptation et de souplesse afin de garantir les services de l'association dans des conditions quelque peu acrobatiques.

Tout d'abord, suite au départ d'Ivry Braun pour la Chine en mai 2025, le comité et l'équipe se sont attelés à un processus de recrutement classique.

Pour mémoire, le poste de responsable des services aux professionnel-le-s d'Ivry est un poste à 40% qui a toujours permis à celles et ceux qui l'ont occupé de garder un pied dans une activité professionnelle dans le secteur audiovisuel, et ce dans le but qu'un membre de l'équipe reste au contact des réalités et évolutions du terrain ainsi que des pratiques professionnelles.

Ce cahier des charges a toujours permis à l'employé-e de garder une certaine souplesse dans ses horaires et sur son temps de travail annuel. De ce fait, ce poste est rendu compatible avec le métier de réalisateur·rice ou de producteur·rice.

Sachant que, pour avoir le goût des dossiers traités par FC, sont nécessaires de profondes connaissances de la réalité des financements du cinéma suisse et de la production. Cet aspect est un prérequis crucial pour le recrutement.

Nous avons reçu plus d'une septantaine de candidatures et, après avoir rencontré une sélection de candidat-e-s, le comité et l'équipe ont pris la décision de ne pas pourvoir le poste. En effet, malgré des profils intéressants, le profil idéal n'a pas été trouvé pour diverses appréciations. Aussi le comité a-t-il décidé de lancer un modèle de collaborations ponctuelles avec différentes personnalités du monde audiovisuel et de mandats donnés à des spécialistes sur des projets précis (toujours de manière ponctuelle).

Cette nouvelle formule va être testée sur 12 ou 18 mois, pour voir si elle peut apporter une plus-value au bon fonctionnement de FC et apporter des compétences ciblées sur les missions que le comité aura décidé de mener à bien.

Pour l'heure, et en raison des informations qui vont suivre, un véritable bilan n'a pas encore été effectué, mais il devrait être tiré au plus tard à la fin 2026.

Le deuxième événement qui a fortement touché les ressources humaines de FC en 2025, a été le congé maladie de notre coordinatrice Sandrine Pralong dès le 1^{er} avril 2025.

Au vu des très nombreux événements planifiés ce printemps et sans visibilité sur la date de son retour à son poste, l'équipe s'est réparti son cahier des charges « au mieux » jusqu'en juin 2025.

Durant cette période, il est possible que notre réactivité aux demandes de locations de la salle, à l'envoi des factures, etc. n'ait pas été aussi fluide qu'habituellement et nous prions nos membres et usagers de nous en excuser.

Il est à noter qu'une telle situation ne s'était jamais produite depuis plus de trois décennies car, jusqu'ici, FC avait eu la chance de ne jamais avoir dû recourir à son assurance perte de gain ou accident !

Pour nous soulager, suite au départ de Sandrine en avril puis d'Ivry en mai, nous avons pu engager au pied levé Estelle Frigenti à 50%. Elle a eu la gentillesse de nous dépanner tout en occupant un autre 50% dans une société de production. Il nous faut ici remercier Estelle d'avoir accepté de relever ce défi et d'avoir eu le courage de prendre d'assaut certaines tâches administratives restées en souffrance.

Au vu de l'évolution de l'état de santé de Sandrine, nous avons engagé un remplaçant à 80% dès la mi-août. Malheureusement, 10 jours après son engagement, ce dernier a été assez gravement accidenté, ce qui l'a empêché de poursuivre sa collaboration avec FC.

Au vu des événements organisés dès la rentrée, de la reprise des très nombreuses interactions avec nos membres pour les locations de la salle, mais aussi d'un nouveau système de billetterie, la charge devenait vraiment trop ardue pour que Frédérique Lemerre et moi-même puissions pallier aux charges liées au poste de coordination à nouveau vacant.

Par chance (je devrais même dire par miracle), un membre du comité nous a recommandé une personne momentanément disponible qui, de par son CV, avait toutes les qualifications et surtout un intérêt marqué pour les activités de FC.

Littéralement du jour au lendemain, Aïcha Belkhodja a rejoint notre équipe à 80%. Elle s'est adaptée à ses nouvelles responsabilités avec une facilité et des capacités qui ont permis au bureau de trouver très rapidement un rythme de croisière quasi normal.

Un grand merci encore à Frédérique Lemerre qui a, pendant plusieurs mois, démontré un sens du devoir et des responsabilités tout à fait remarquables. FC a de la chance d'avoir avec elle des employé·e·s aussi loyaux·ales et engagé·e·s envers nos membres et les professionnel·le·s !

Pour couronner le tout, pendant cette même période nous avons également été confrontées à une panne de plus de deux semaines de toutes nos lignes téléphoniques, ainsi qu'à un *collapse* soudain et total de mon ordinateur.

Courant novembre, la santé de Sandrine Pralong lui a permis un retour au bureau à 20%. Malheureusement, deux semaines plus tard, elle a subi un accident de la route qui la remise en incapacité de travail à 100% .

2025 est donc une année vraiment noire pour les RH de FC. Le comité s'est même demandé s'il ne fallait pas faire appel à un « chaman surdoué » après autant d'accidents et de mésaventures successives...

Fort heureusement, à l'heure où j'écris ces lignes en début 2026, Sandrine a pu reprendre son intégration graduée au bureau depuis la rentrée et Aïcha peut rester à son poste plus longtemps qu'initialement prévu.

C'est en traversant ce genre d'expérience que j'ai pris la mesure de la chance que nous avons eu ces dernières décennies en n'ayant eu aucun problème RH à FC.

L'avenir nous dira si cet épisode restera ponctuel, mais réjouissons-nous de la qualité des employés de FC tant sur le plan professionnel que sur le plan humain.

Merci également aux membres du comité pour leur accompagnement et leur bienveillance dans ces heures un peu tourmentées pour l'équipe !

Pour ces raisons, il a été extrêmement difficile d'évaluer l'impact sur la dynamique de l'équipe du non-pourvoi du poste de responsable des événements et services aux professionnel·le·s à 40%, prévu à l'automne 2025. L'année 2026, si tout va bien, permettra davantage de mesurer les conséquences de cette décision.

Il est par ailleurs à noter que FC est au bénéfice d'une assurance perte de gain et accident pour ses employé·e·s. Ces absences n'ont par conséquent aucunement impacté le budget de fonctionnement de l'association.

Bourses de stages sur les tournages et 2 nouvelles bourses en production

Comme annoncé, nous avons pu renforcer le montant annuel consacré au financement des bourses pour les stagiaires sur les tournages. Le nombre de demandes est resté très élevé en 2025 en comparaison avec les années qui ont précédé la revalorisation de notre soutien (Avant : CHF 377.-/sem. et depuis 2024 CHF 700.-/sem.). Bien que ces bourses soient réservées aux stagiaires qui sont résident·e·s genevois·e·s, elles peuvent être demandées par toutes les sociétés de productions romandes.

Par ailleurs en 2025 nous avons su convaincre un partenaire privé de contribuer au financement de la création de deux nouvelles bourses de stages de 6 mois spécifique à la production pour lesquelles le comité a rédigé un règlement que vous trouverez en annexe du présent rapport.

L'idée était de renforcer la formation de la relève dans ce domaine spécifique sans formation dédiée en Suisse par les HES. (Cette contribution s'élève également à un soutien de CHF 700.- par semaine).

Pour ces deux bourses, nous avons lancé un appel à candidatures, mais cette fois-ci, réservé aux sociétés de production genevoises. Ces bourses étant limitées à 2 bourses par an et les fonds provenant uniquement de fonds genevois, cette restriction paraissait équitable – d'autant que le salaire minimum instauré à Genève uniquement crée un désavantage économique important pour les producteur·rice·s genevois·e·s.

Une commission d'attribution a été mise en place composée d'un représentant du canton et un de la ville et de l'équipe de FC, mais seuls les représentants des autorités ont eu une voix décisionnaire.

FC a reçu neuf dossiers et la commission a choisi les stagiaires aux profils les plus armés et motivés pour poursuivre leur parcours professionnel dans ce domaine qui demande de très nombreuses compétences, administratives, artistiques, RH.

Après deux mois d'engagement, la direction de FC a eu un entretien individuel avec ces deux stagiaires pour s'assurer que leurs tâches étaient variées, que certaines responsabilités leurs

incombaient, afin que cette formation les confronte au plus près de la réalité du travail des producteurs, et aussi veiller à ce que leur encadrement soit soutenu et bienveillant. Pour l'un et l'autre stagiaires, les retours ont été enthousiastes et ils se sont montrés très reconnaissants de cette opportunité offerte par FC. A noter aussi que les deux sociétés de productions qui en ont bénéficié avaient de nombreux projets en cours, et à des stades de production différents (écriture, montage, sortie et prépa de tournages), ce qui leur a donné l'opportunité de s'exercer à des tâches très variées.

Le soutien des fonds privés ayant été obtenu sans garantie de pérennité, FC va formuler une nouvelle demande en espérant reconduire l'expérience en 2026.

Le comité est toutefois convaincu que cette nouvelle prestation fait sens et qu'elle contribue de manière concrète et concluante à la formation du métier de producteur-riche.

C.f. Annexe 1 : règlement bourses de stages en production

Rénovation de la salle de projection

Les fonds privés obtenus pour la rénovation de la salle de projection (CHF 100'000.-) ont permis de lancer les travaux en août afin que, dès la rentrée de septembre, les locations puissent reprendre sans perturbation.

Ainsi tous les fauteuils ont-ils pu être remplacés. Le modèle choisi étant quasiment identique au précédent, la salle de projection n'a pas du tout changé d'apparence, mais a fait peau neuve car nous avons également fait repeindre le bar.

Suite aux nouvelles exigences de la ville, propriétaire du bâtiment, concernant l'interdiction d'utiliser de la vaisselle jetable, nous avons fait installer un lave-verre et mis à disposition de la vaisselle pour éviter aux locataires de devoir transporter leur propre vaisselle à chaque réservation.

Par ailleurs le processeur audio de la salle de projection est tombé en panne. Son remplacement a nécessité un upgrade de plusieurs installations techniques, dont un nouveau MAC PRO.

Le coût total de ces investissements s'est élevé à CHF 98'000.-.

Certains frais n'ayant pas été annoncés à nos donateurs au moment des devis, ces derniers ont demandé le remboursement partiel de leur contribution.

Grâce à ces travaux, la salle de projection reste un outil en excellent état, toujours autant sollicité par nos membres pour des projections publiques, des tests techniques mais aussi des formations et des castings.

Merci à l'équipe technique de FC qui a œuvré pour installer ces nouvelles configurations et qui a effectué de nombreux tests pour assurer l'interopérabilité de nos différentes machines. Cette team technique fidèle depuis de nombreuses années et très soudée, nous permet, grâce à sa souplesse et son adaptabilité, de suivre les évolutions techniques de la salle tout en assurant les projections de nos membres et des festivals. Leur engagement permet à FC d'offrir une prestation clé de l'association (plus de 250 locations par année).

Nouvel outil pour l'inscription aux événements de FC

Afin de faciliter l'organisation de nos propres événements, nous avons également investi dans une nouvelle interface de billetterie, permettant l'inscription et le paiement des participants. Depuis septembre, les inscriptions sont « automatisées » en ligne, ce qui facilite leur gestion, en particulier pour les personnes qui s'inscrivent pour y assister via Zoom. Auparavant il fallait envoyer manuellement les liens Zoom à chaque participant-e, ce qui a pu représenter jusqu'à cinquante personnes et le double de mails échangés ! Simplifier et fluidifier ces tâches administratives est devenu une absolue nécessité pour la coordinatrice en charge de cet aspect organisationnel.

Nous remercions ici tous les partenaires privés qui ont contribué au financement de ces améliorations notables des outils de Fonction : Cinéma !

Retraite équipe FC et comité

Cela faisait plusieurs années que le comité et l'équipe n'avait pas effectué une réflexion plus approfondie et structurée sur les enjeux et les défis prioritaires que l'association souhaite relever à moyen terme.

Ce d'autant que de nouveaux membres ont rejoint le comité ces dernières années. Pour mémoire le comité se compose aujourd'hui de :

- Xavier Derigo président (producteur)
- Malika Pellicioli, vice-présidente (réalisatrice)
- Luc Peter, trésorier (producteur et réalisateur)
- Séverine Barde (chef opératrice et réalisatrice)
- Thomas Reichlin (producteur)
- Juan Lozano (réalisateur)
- Carmen Jaquier (réalisatrice)
- Fanny Haussauer (productrice)

Fin septembre à l'occasion de cette retraite, nous avons donc discuté deux jours durant de l'avenir de l'association et de ses perspectives, avec notamment en ligne de mire, le départ de la direction de Fonction : Cinéma en 2029.

Ce départ sera peut-être l'occasion de rediscuter en profondeur du projet institutionnel de l'association, et d'évaluer en bonne intelligence avec nos partenaires (ville et canton de Genève) certaines évolutions pertinentes puisque le paysage audiovisuel connaît de grandes mutations.

Les prémisses de cette réflexion conduite par le comité vont être menées dès 2026, hors présence de l'équipe, afin que les débats soient plus libres et sereins.

L'anticipation de ce long délai (2026-2028) va permettre de mettre en place d'éventuels changements, sans précipitation. Cela se fera en lien et en interaction organisée aussi bien avec les membres que la branche et les autorités.

D'autre part, les perspectives pour le financement de la production ont largement été abordée avec une analyse des forces et du rôle que FC pourra jouer ces deux prochaines années pour alerter sur les difficultés rencontrées par la branche, et œuvrer à encore améliorer la « professionnalisation » du secteur.

Campagne contre la baisse de la redevance

Liens vers les spots : <https://vimeo.com/showcase/12134772?share=copy&fl=sm&fe=fs>

L'automne a permis de mener une réflexion sur la manière dont FC allait s'impliquer dans la campagne concernant la votation sur la baisse de la redevance (initiative 200.- *ça suffit !* de l'UDC), agendée le 8 mars 2026.

Dans le courant de l'été, des discussions avec l'AROPA nous ont fait comprendre que leur axe principal de campagne allait être d'alerter le public quant aux pertes potentielles (si la redevance baissait à CHF 200.-) pour le soutien à la création audiovisuelle.

A nos yeux, un argumentaire sur la perte de la cohésion nationale (4 chaînes), l'affaiblissement d'une information vérifiée au profit de médias privés, qui ont un agenda politique très orienté, aurait davantage de chance de toucher l'électorat jeune et les citoyens qui n'évoluent pas dans la sphère professionnelle de la culture.

C'est en ce sens, que nous avons également opté pour la création de plusieurs vidéos abordant la question du sport sur le service public vis-à-vis de leur coûts sur des chaînes privées.

FC a donc mandaté la réalisatrice Malika Peliociolli et la graphiste Irène Léma pour réaliser 6 spots verticaux d'1 minute environ, destinés uniquement aux réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tik Tok, LinkedIn, Youtube).

Leur conception (idées, slogans...) a été faite en étroite collaboration avec l'équipe et validée par le comité. Tout a été mis en œuvre pour qu'ils soient le plus percutants possible, avec une pointe d'humour et un rythme rapide et dynamique.



Une fois les droits de diffusion acquis auprès des fédérations sportives concernées, la campagne a pu être lancée le 15 janvier 2026. Cinq spots ont été diffusés (les droits pour celui qui utilisait des images de compétitions de ski n'ont pas été accordés).

Rapidement, le nombre de vues de ces spots nous a étonné. A la fin de la campagne, tous spots et réseaux confondus, ils avaient cumulé plus de 1 million 400'000 vues !!!!

Un grand BRAVO à Malika et Irène qui ont fait un travail remarquable, salué par ailleurs par le directeur de la RTS, Monsieur Pascal Crittin, et ses équipes.

Les autres associations professionnelles culturelles et sportives ont fait aussi une campagne très active et diversifiée qui, nous l'espérons, aura permis de retourner les très mauvais sondages de fin d'année 2025 ! (ndlr : nous ne connaissons pas encore le résultat du vote à l'heure où ces lignes sont rédigées). Il est évident que cette très forte mobilisation était absolument nécessaire pour faire comprendre au grand public les enjeux de société sous-tendus par l'initiative de l'UDC.

La maîtrise des médias par des milliardaires réactionnaires et libertariens a gagné tellement de terrain sur le globe que les conséquences sur nos démocraties sont déjà visibles et terrifiantes.

Incitant genevois pour les tournages dans le canton

En parallèle des préparatifs de cette campagne essentielle pour l'avenir de notre secteur, Fonction : Cinéma s'est investi dans le groupe de travail mené par le canton et l'AROPA afin de rédiger et concevoir le nouvel incitant genevois – projet porté par le département de Delphine Bachman (Économie) en lien avec celui de la culture.

Les associations Aropa, ASITIS, PROFILMS et Fonction : Cinéma ont participé à de nombreuses séances internes à la branche ou à l'invitation du département. Il serait laborieux de retracer ici tous les méandres (et les difficultés) de l'avancée de ce dossier. Xavier Derigo s'est énormément impliqué dans ce projet et il faut rappeler que la Présidence de FC est menée à titre bénévole. Un projet de loi a été rédigé par le département de l'économie, qui nous a surpris par la complexité du dispositif choisi pour ce nouvel outil, mais aussi par les moyens limités dont il sera doté, tout du moins à son démarrage. Lors du festival de Locarno, une annonce un peu fanfaronne de démarrage du nouveau dispositif en janvier 2026 a été communiquée. Des discussions sur le règlement d'application et des errances du législatif sur le budget 2026 du canton, ont eu raison de la tenue de ces délais qui, il est vrai, étaient un peu courts pour être réalistes.

En tout début d'année 2026, une fois le projet de loi aux mains de la commission des finances du Grand Conseil, les associations professionnelles parties prenantes ont été auditionnées. Il semblerait que cette audition ait emporté l'adhésion du MCG notamment, ce qui donnerait à ce projet de loi une majorité en sa faveur. Pourtant, tant que le plenum du Parlement n'aura pas voté le texte, tout reste en attente. Des amendements sont encore possibles et certaines voix discordantes au sein des associations n'aident pas à montrer un front uni, sans faille – ce qui d'expérience est la seule posture possible pour faire avancer un nouveau projet auprès du parlement et des autorités.

Il n'empêche que nous gardons bon espoir que cette nouvelle manne pour la branche soit effective courant 2026 et que l'AROPA – qui porte ce projet depuis plus de 8 ans, via Max Karli – pourra enfin clore cette longue et tortueuse bataille.

Fonction : Cinéma a apporté son soutien actif au groupe de travail par des relectures de courriers délicats et des discussions ouvertes et constructives. Elles abordaient d'une part les meilleures stratégies pour que le département entende les professionnel·le·s et d'une autre part les meilleurs dispositifs et critères d'éligibilité à mettre en place.

Nouvelle Charte Cinéforum

La *Charte de prévention et de lutte contre les atteintes à la personnalité dans la production audiovisuelle romande*, discutée dans un groupe de travail avec les associations professionnelles (AROPA, ARF, SSFV, Fonction : Cinéma, ASITIS) a été formellement ratifiée pendant le festival de Locarno. Tous les documents relatifs aux engagements des employeurs pour lutter contre le harcèlement et les atteintes à la personnalité dans le cadre professionnel sont disponibles sur le site internet de Cinéforum.



Une commission de contrôle a été mise sur pied pour suivre les dossiers relatifs aux futurs cas qui seront signalés à Cinéforum.

Fonction : Cinéma a désigné **Malika Pellicioli**, vice-présidente de l'association comme déléguée au sein de cette commission et également **Séverine Barde** en tant que suppléante. Le règlement entrant en vigueur en janvier 2026, notre déléguée nous informera régulièrement si, une fois confronté à la réalité du terrain, des évolutions sur le règlement d'application et la Charte s'avéraient nécessaire.

C'est collectivement que des nouvelles pratiques doivent s'inventer pour que les mentalités évoluent, que la « honte change de camp » et que les employé-e-s qui subissent des comportements inadéquats puissent les signaler.

Fonction : Cinéma va accompagner de près l'implantation de ces nouvelles mesures. Sans doute allons-nous organiser un événement en début 2027, pour avoir les retours du terrain sur leurs efficacités, et être à l'écoute de ce qui pourrait encore être perfectible.

Il faut toutefois saluer cette première étape importante dans l'avancée sur ces sujets. Il aura fallu presque 2 ans pour que nous arrivions à un système qui a trouvé, à nos yeux, un équilibre entre les responsabilités respectives des employeurs, du bailleur de fonds et des instances qui décideront des suites à donner – en cas de manquements graves dans la prévention ou la gestion de cas.

C.f. Annexe 2 : La Charte

Retrait de la ville de Genève de la gouvernance de Cinéforum

C'est à la fin août que nous avons appris, sans annonce officielle, que la nouvelle magistrate de la ville en charge de la culture, Mme Joëlle Bertossa, avait décidé sans concertation, de retirer la ville de la gouvernance de Cinéforum. A savoir qu'avec ses investissements de CHF 2,5 millions par année, la ville pouvait prétendre à avoir deux représentants au sein du conseil. Aussi, depuis le vote de la nouvelle loi sur la culture, Cinéforum faisait partie des institutions prioritaires qui devaient être cofinancées par le canton et la ville.

Puisque la ville n'avait pas l'intention de retirer ses fonds (ce qui nous avait été annoncé *à tort* dans un premier temps) leur choix de ne plus prendre part aux décisions stratégiques pour Cinéforum nous a paru illogique et incompréhensible. Pourquoi la ville, gros contributeur de Cinéforum, souhaitait se priver de son regard sur les enjeux du secteur de la production audiovisuelle ?

Nous avons alors adressé un courrier circonstancié à la magistrate pour lui signifier notre désaccord. Vous trouverez ce courrier en annexe du présent rapport qui détaille clairement les désavantages de cette décision pour Cinéforum et pour la branche.

In fine, lors d'un rendez-vous avec Mme Bertossa, Monsieur Xavier Derigo et Aude Vermeil, il a été convenu par la magistrate que si à l'avenir l'absence de la ville au sein du conseil de fondation de Cinéforum pouvait s'avérer nocive ou problématique aux intérêts de la branche, cette dernière reconsidérerait son retrait et pourrait faire revenir au sein du conseil.

Affaire à suivre...

C.f. Annexe 3 : Lettre à Joëlle Bertossa

Conclusion

Nous avons organisé beaucoup d'événements début 2025 dont la plupart ont été très suivis, mais comme déjà remarqué dans notre précédent rapport d'activités, le climat pour l'ensemble de la branche reste lourd. La désorganisation de la section cinéma de l'OFC est plus qu'inquiétante et le sous financement des séries de fiction, pose un vrai problème structurel pour les sociétés de production. Par ailleurs, l'état des finances publiques au niveau fédéral et cantonal ne permettent pas d'envisager une croissance des moyens alloués au cinéma. De plus, les investissements devenus obligatoires pour les plateformes – qui représentent, certes, une manne supplémentaire en termes d'investissements pour la production – vont sans aucun doute se concentrer sur des contenus comme des « crimi low coast » pour Netflix par exemple, et sur des soutiens aux festivals – qui font partie des investissements autorisés dans la cadre des 4% de réinvestissements obligatoires. Pour l'heure, encore aucun chiffre n'est disponible, puisque ces réinvestissements peuvent être lissés sur 4 ans, ce qui n'oblige donc en rien les plateformes à avoir des engagements annuels fixes.

Pour mieux se défendre et pour avoir une voix plus forte sur le plan national, une fusion des syndicats SFP et GARP est en cours de négociation, ce qui est un point positif pour la branche. L'IG, très écouté à Berne, restera quant à lui séparé. Mais 3 syndicats de producteurs pour un pays aussi petit était très certainement devenu contre-productif.

Pour 2026, la SSR a par ailleurs annoncé une réorganisation complète de la gestion des productions fiction avec une centralisation à Berne. Là aussi, il faudra veiller à ce que ces changements apportent une véritable plus-value pour la branche : notamment en matière d'équité de financement des séries, d'un suivi pour le développement des projets plus qualitatif et encore davantage de rigueur dans délais de signatures des contrats. Actuellement, les producteurs·rice·s rencontrent des difficultés avec leurs coproducteurs en raison de retards sur les échéances des engagements formels de la RTS.

Modestement, nous avons également entrepris une réflexion pour repenser notre base de données conçue sur mesure il y a plus de 15 ans. Celle-ci doit impérativement être modernisée. Ce type de démarche implique des investissements importants, et il faut repenser tous les liens avec notre site internet, les locations de la salle, la facturation etc..., Nous avons sollicité l'expertise de Quentin Mistral qui a conçu les programmes de la Salle de Sport pour élaborer une vision pertinente de ces outils que nous utilisons au quotidien.. Nous le remercions ici pour sa disponibilité et son aide. Cela me donne l'occasion de redire ici que l'entraide, la collaboration et l'échange d'expériences permet d'aller de l'avant et d'être meilleurs.

Ces valeurs collaboratives doivent rester au cœur de nos métiers et c'est ce à quoi FC s'emploie pour ses membres et pour les professionnel·le·s !

Cela n'aura par ailleurs échappé à personne que cette année fut marquée par des changements de paradigmes très importants pour l'Europe et nos démocraties. Ce climat général très instable et peu prévisible n'est guère encourageant. Pourtant il faut avancer, penser à l'avenir et se préparer au mieux ENSEMBLE !

Vivement 2026 en espérant avoir de meilleures nouvelles à vous communiquer en faveur de la création indépendante.

Xavier Derigo et Aude Vermeil

Les événements de Fonction : Cinéma en 2025

En 2025, nous avons poursuivi notre démarche qui consiste à proposer une large panoplie d'événements s'adressant à la fois aux professionnel·le·s confirmé·e·s et à la relève, de l'écriture de scénario à la post-production en passant par des questions juridiques et contractuelles mais aussi de mise en scène et de réalisation. Comme toujours ils s'articulent autour de rencontres et se veulent avant tout être l'occasion d'échanges et de partages d'expériences afin d'identifier de bonnes pratiques puis de réfléchir ensemble aux différentes façons d'aborder la création audiovisuelle.

Après plusieurs années durant lesquelles nous avons proposé des séminaires d'écriture de scénarios, nous avons cette année choisi de consacrer une soirée aux résidences d'écriture, leur typologie, leurs approches respectives, leur accessibilité et leur place dans le secteur. C'est Raphaël Laforgue, auteur du rapport du CNC « Résidences : un état des lieux », qui a dessiné cette cartographie alors que le réalisateur Elie Grappe a partagé son expérience des différents programmes de résidences auxquels il a participé en évaluant leurs points forts et leurs points faibles.

Cette année nous avons également cherché à répondre à plusieurs demandes qui nous ont été adressées autour de questions juridiques qui suscitent toujours beaucoup d'intérêt et d'interrogations, en particulier celles des contrats d'auteur·es-réalisateur·rice·s !

Cette conférence conduite par Maître Anne-Laure Bandle, experte en droit d'auteur, a donné l'occasion d'analyser en détail les modèles de contrats de la SSA afin, le cas échéant, de déceler les éventuels changements proposés par les producteurs·rice·s au détriment des auteur·rices et signer en connaissance de cause ! Cette soirée a été suivie par un public nombreux et attentif, tout comme celle animée par Maître Nicolas Capt, avocat spécialisé en droit des médias et des technologies avancées, qui a exposé les enjeux juridiques soulevés par l'intégration de nouvelles solutions d'intelligence artificielle dans le processus créatif. Ces questions n'ont pas fini de faire parler d'elles mais il était précieux de pouvoir échanger directement avec un avocat afin de mieux comprendre le cadre juridique dans lequel elles doivent être replacées.

Une autre thématique d'actualité qu'il nous a semblé importante d'aborder portait sur les solutions possibles à la conduite de tournages éco-responsables. Cette soirée a pointé les bonnes pratiques qu'il convient d'intégrer et de développer pour limiter l'impact écologique des productions. Nous avons ainsi réuni **Éric Bouduban**, éco-référent sur le tournage d'Enjoy Your Stay (Close-Up Films) et **Nicolas Zen-Ruffinen**, directeur de production sur ce film, mais aussi **Mathieu Delahousse**, co-fondateur et directeur général de Flying Secoya, pour évoquer l'évolution des exigences des fonds de soutien en Europe et en Suisse et l'outillage méthodologique existant pour y répondre.

Les enjeux écologiques sont un défi important pour la production audiovisuelle romande tout comme l'est la protection de celles et ceux qui travaillent dans ce secteur économique. C'est pourquoi, suite à la signature à Locarno de l'Accord sur la prévention et la lutte contre les atteintes à la personnalité entre Cinéforum et les associations professionnelles AROPA, ASITIS, ARF-FDS, SSFV et Fonction : Cinéma, nous avons organisé une séance d'information pour

présenter cet accord et la Charte qui l'accompagne, mais aussi pour répondre à toutes les questions du public à l'aune de sa mise en place.

La coordinatrice d'intimité française Monia Aït El Hadj a également été invitée pour présenter son métier et le cadre dans lequel elle l'exerce, passant du tournage de séries américaines tournées en France à des productions de longs-métrages produites dans différentes économies. Elle a su répondre avec précision aux interrogations précises des réalisateurs et réalisatrices, mais aussi de comédiens et comédiennes présent·e·s dans la salle. La jeune génération était présente ce soir-là, démontrant que ces enjeux sont des préoccupations largement partagées par la relève.

Si, dans le cadre de notre rapport d'activité, nous ne revenons pas toujours en détail sur cet événement devenu récurrent (et qui affiche complet d'année en année), nous tenions à le faire pour cette année 2025 puisqu'il s'agissait du 10^{ème} anniversaire de l'atelier de direction d'acteur·rice·s. Animé par Véronique Ruggia Saura, coach de jeu et comédienne française qui a notamment développé une méthode de travail avec des acteur·rice·s non professionnel·le·s et des enfants, ce stage sensibilise les participant·e·s à toutes les qualités nécessaires au travail d'un·e comédien·ne afin de leur permettre de mieux formuler leurs désirs et leurs besoins lors des tournages.

Outre ce rendez-vous réitéré chaque année pour répondre aux besoins manifestes des professionnel·le·s du cinéma qui constituent notre public, nous prenons aussi plaisir à initier des pas de côtés. Ce fut notamment le cas avec l'organisation d'une passionnante table ronde autour du documentaire radiophonique, sujet que nous n'avions jamais abordé à Fonction : Cinéma. Cette soirée a ainsi réuni Marie Geiser, autrice de deux séries documentaires en podcast, **Céline Carridroit**, réalisatrice et co-organisatrice de biennales d'écoute et de rencontres autour de la création sonore et radiophonique "Les Yeux grand fermés", **Gérald Wang**, réalisateur radio indépendant, et **Camille Dupon-Lahitte**, animatrice et productrice du Labo, l'atelier de création radiophonique de la RTS, qui a malheureusement depuis quitté les ondes après 13 ans d'existence...

Le vent a tourné également pour un autre programme, qui a dynamisé en son temps la télévision belge puis française dès le milieu des années 1980 et est rapidement devenu culte avant de donner naissance à trois opus cinématographiques sans rien perdre de sa verve et de son sens de l'humour.... Il s'agit de « Striptease » bien sûr !, dont nous avons accueilli l'un des créateurs, l'auteur et réalisateur belge de documentaires Jean Libon. Cette masterclass a été précédée de la projection du long-métrage « Strip-tease intégral », resté auparavant inédit en Suisse.

Dans un tout autre registre, nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir le monteur danois Niels Pagh-Andersen pour un séminaire d'une journée consacré au travail du montage sur des films documentaires. A cette occasion il a su habilement transmettre des conseils, certains principes de montage mais aussi ses méthodes de travail qui permettent de transformer et de structurer avec force le sens du rythme d'un film. Citons *The Act of Killing* de Joshua Oppenheimer, magistral documentaire monté par Niels Pagh Andersen, projeté et analysé en guise d'exemple dans le cadre de cette journée.

L'idée de cet événement nous avait été suggérée par l'une des membres du comité de Fonction : Cinéma, la productrice Fanny Haussauer. D'autres, cités précédemment, sont également nés de la discussion avec ce groupe de professionnel·le·s qui sont le lien entre l'équipe permanente de l'association et le terrain. Qu'ils et elles en soient ici vivement remercié·e·s !

C'est l'occasion de citer le partenariat initié en 2025 entre Fonction : Cinéma et la SCS (Swiss Cinematographer Society) à l'initiative de Séverine Barde, réalisatrice et directrice de la photographie, membre du comité de Fonction : Cinéma et de cette association dont nous avons réuni trois représentant·e·s pour une table ronde autour du découpage des scènes de conflit et la manière de les filmer. Pour clore l'année 2025, nous avons de nouveau invité un directeur de la photographie membre de la SCS, Tom Keller, afin qu'il partage son expérience autour de la production virtuelle en studio et l'usage des murs LED. Cette présentation a été très appréciée des nombreux·ses professionnel·le·s qui avaient fait le déplacement pour l'occasion au Studio Image à Meyrin car proposée en toute objectivité et avec un réel sens critique afin de comprendre l'intérêt de ces technologies mais aussi leurs limites.

Frédérique Lemerre

Liste des événements 2025

16.01.2025

Les scènes de conflit - Une
table ronde organisée en
partenariat avec la SCS



Dispute, rupture, bagarre, mais aussi conflit social ou armé, la liste est longue tant "le conflit" est essentiel dans la construction d'une œuvre cinématographique. C'est en effet sur ces scènes que repose et converge une grande part des enjeux et de la tension dramatique d'un film. Nous avons convié trois directeur·rice·s de la photographie suisses à partager la manière dont a été conçue et élaborée l'image des scènes de conflit dans les films de fiction sur lesquels ils et elle ont travaillé.

Élaboré conjointement avec les réalisateur·rice·s, la mise en images des scènes de conflit repose grandement sur la vision et les propositions des directeur·rice·s de la photographie qui mettent leur art au service de la mise en scène et de l'esthétique d'un film. Comment ces séquences se construisent-elles ? Comment les découper, les éclairer, comment déterminer leur rythme, leur durée, leur tension et leur style ? Mais aussi, que montrer et que cacher du conflit pour le faire exister le plus justement ?

Indissociable de l'écriture scénaristique puis de la mise en scène et de la direction d'acteur·rice, nous avons questionné avec nos invité·e·s le travail de la lumière et du cadre sur ce type de scènes, le dialogue mené avec les réalisateur·rice·s, mais aussi leurs références cinématographiques et sources d'inspiration.

Cette table-ronde réunissait trois directeur·rice·s de la photographie suisses, membres de la Swiss Cinematographers Society :

Stéphane Kuthy

Après avoir étudié le cinéma à l'ECAL à Lausanne, il travaille en tant qu'assistant caméra à Paris puis à Berlin pendant plusieurs années. En tant que directeur de la photographie, il a tourné plus de quinze long-métrages de fiction et vingt documentaires cinéma, ainsi que de nombreux téléfilms. Il a notamment signé l'image de *Haltlos* de Kida Khodr Ramadan, *Neighbours* de Mano Khalil et de *Où est-tu, Joao Gilberto?* de Georges Gachot. Il enseigne régulièrement dans des écoles de cinéma et il est, depuis janvier 2023, le président de la Swiss Cinematographers Society SCS.

Meret Madörin travaille dans l'industrie cinématographique depuis 2009. Après avoir travaillé comme assistante caméra pour de nombreux longs métrages, téléfilms et séries nationales et internationales, elle a obtenu un master en cinématographie à l'université du film de Babelsberg Konrad Wolf. Elle a notamment signé l'image du multi-primé long métrage

documentaire *Three Women* de Maksym Melnyk, de la série *Made in Germany* diffusé sur l'ARD et du long métrage documentaire *Exile Never Ends* de Bahar Bektaş qui a reçu le prix FIPRESCI du meilleur documentaire au 45e festival du film Max Ophüls et a remporté le FFF Talent Award au DOK.fest de Munich.

Pietro Zuercher est diplômé de l'American Film Institute de Los Angeles en 2003. Il travaille au sein des industries cinématographiques du monde entier, des États-Unis à l'Europe en passant par l'Inde. Au cours de ses 25 années d'expérience, il a travaillé sur plus de 30 longs-métrages, tant des films indépendants que de grosses productions. En Suisse, il a notamment signé l'image de la série *Station Horizon* de Romain Graf et Pierre-Adrian Irlé, *My little one* de Frédéric Choffat et Julie Gilbert, *Double vie* de Bruno Deville ou encore *Atlas* de Niccolò Castelli.

Cette soirée était modérée par **Séverine Barde**, directrice de la photographie et réalisatrice, membre de la Swiss Cinematographers Society et du comité de Fonction : Cinéma.

24.01.2025

Film Regio Brunch

L'événement de networking des régions cinématographiques se concentrait cette année sur la mise en réseau avec les régions d'Europe avec l'exemple de CinEuro.

Il est difficile d'imaginer un retour rapide à «l'Europe créative», mais le réseautage reste important, a déclaré la conseillère fédérale Baume-Schneider dans le Cinébulletin de novembre 2024. Le projet CinEuro montre un exemple de mise en réseau dans le secteur cinématographique de la zone euro à travers les régions. Peut-être un modèle pour d'autres régions de Suisse ?

Le projet CinEuro avec ses régions partenaires (Suisse du Nord-Ouest, Baden-Wurttemberg, Grand-Est, Luxembourg, Sarre, Wallonie, Région Brussel) se présentait au brunch régional. Avec des représentant-e-s de l'AFAT Ticino, Balimage, Bern für den film, Cineasts Independents Rumantschs, Film Zentralschweiz, Fonction : Cinéma, Fribourg Films, Neuchâtel Films, Valais Films, Zurich für den Film.



30.01.2025

**Travailler avec un-e
coordinateur-riche d'intimité -
Rencontre avec Monia Aït El
Hadj**

Si le métier de coordinateur-riche d'intimité est relativement nouveau en Europe et que la récente vague #metoo dans le cinéma a largement contribué à le médiatiser, cette soirée

permettait de mieux appréhender ce que le travail avec ce nouveau·elle collaborateur·rice peut concrètement apporter en préparation et sur un plateau et comment se coordonner au mieux avec elle ou lui dans la préparation des scènes d'intimité.

Selon Monia Aït El Hadj, « (le ou) la coordinatrice d'intimité est une personne multidisciplinaire qui accompagne la mise en scène et les interprètes dans la création des scènes intimes (comme la nudité, la sexualité simulée, des violences sexuelles, ou de manière plus large tout ce qui implique un contenu exposé ou intime...). Le but est de faire se rencontrer ce qu'a imaginé un réalisateur et ce qu'est prêt à jouer un artiste. »

Si ce poste permet de mieux prendre en compte la vulnérabilité des actrices et des acteurs, de faciliter le tournage et de parler clairement des demandes des un·e·s et des autres, le ou la coordinateur·rice d'intimité peut en outre apporter son expertise sur l'écriture des scènes d'intimité et permettre d'éviter des lieux communs ou certaines représentations de domination malaisantes.

En cela les coordinateur·rice·s d'intimité participent pleinement au processus créatif et leur mission peut s'avérer une aide précieuse à la mise en scène, notamment en étant force de proposition pour la chorégraphie de ces scènes intimes et en participant étroitement à la coordination avec différent·e·s chef·fe·s de poste.

Cette soirée de discussion et d'échanges permettait ainsi de mieux appréhender la manière de travailler et de collaborer avec un·e coordinateur·rice d'intimité, en amont du tournage et sur le plateau, au service des équipes et du film en devenir.

Première Coordinatrice d'Intimité en France, **Monia Aït El Hadj** a débuté sa carrière de coordinatrice d'intimité en travaillant sur des productions étrangères tournées en France (en particulier les séries Netflix *Emily in Paris* de Darren Star et *Les Liaisons dangereuses* de Rachel Suisa ou la série Hulu *The Veil* pour les parties française et turque) mais aussi plusieurs productions françaises (notamment *Mon inséparable* de Anne-Sophie Bailly, *Leurs enfants après eux* de Ludovic et Zoran Boukherma, la série *Nismet* réalisée par Philippe Faucon ou encore la série *La Maison* réalisée par Fabrice Gobert et Daniel Grou).

05-09.02.2025

Atelier de direction d'acteur·rice·s #10

Ce workshop de 5 jours était destiné à celles et ceux qui souhaitent acquérir ou développer les bases de la direction d'acteur·trice·s. L'objectif est de sensibiliser les participant·e·s à toutes les qualités nécessaires au travail d'un·e comédien·ne et de leur permettre de mieux formuler leurs désirs et leurs besoins.

Axée sur une écoute et une compréhension mutuelle entre un·e réalisateur·rice et ses comédien·ne·s, la direction d'acteur·rice repose sur une collaboration artistique qui peut faire toute la différence sur le plateau, puis à l'écran.

À travers ce workshop, Véronique Ruggia Saura proposait aux participant·e·s d'expérimenter différents outils et méthodes de travail concrets et facilement utilisables en préparation d'un film ou sur un plateau de tournage.

Les exercices étaient spécifiquement orientés vers le jeu d'acteur·rice au cinéma et étaient mis en pratique par les participant·e·s eux-mêmes. Comprendre « de l'intérieur » ce que l'acteur·rice va avoir à engager lorsqu'il/elle joue, permet de savoir comment le/la solliciter et le/la diriger pour atteindre ses objectifs en tant que réalisateur·rice.

La question de la "direction" est ainsi au cœur de cette approche, le but étant de créer une confiance, un langage de travail commun entre réalisateur·rice et comédien·ne·s, et aussi de pouvoir mieux affirmer sa vision au sein de son équipe technique et artistique.

L'atelier s'est centré les deux derniers jours sur des exemples pratiques de mise en scène de séquences proposées par les réalisateur·rices présent·e·s. C'était l'occasion de mettre en pratique pour chacun·e des participant·e·s la direction d'acteur·rice·s et pour le groupe, d'assister au kaléidoscope des styles et des multiples possibles dans la mise en scène.

Véronique Ruggia Saura est comédienne, coach d'acteur·rice·s au cinéma, assistante à la réalisation et réalisatrice. Son parcours l'a amenée à travailler tant au théâtre qu'au cinéma. Elle a mis au point une "méthode" ludique qui permet de mieux comprendre les mécanismes du jeu de l'acteur·rice de l'intérieur et de créer une confiance solide entre le/la réalisateur·rice et ses acteur·rices. Elle a souvent été conduite à travailler avec des acteur·rice·s non professionnel·le·s auprès de différent·e·s réalisateur·rice·s et metteur·ses·s en scène (Samuel Theiss, Sébastien Marnier, Marc Fitoussi, Tony Gatlif, Séverine Cornamusaz, Jean-Paul Lilienfeld, Karim Dridi...).

18.02.2025

Le droit d'auteur·rice au défi de l'IA



Une soirée a été consacrée aux enjeux juridiques soulevés par l'intégration de nouvelles solutions d'intelligence artificielle dans le processus créatif et à l'exploration de bonnes pratiques pour protéger efficacement ses créations et respecter le droit d'auteur·rice. Et ce, tout en tirant parti de ces innovations !

L'intelligence artificielle s'intègre de plus en plus dans le processus créatif, révolutionnant la manière dont nous produisons, diffusons et protégeons nos œuvres. Mais quelles sont les implications légales de cette nouvelle technologie et comment naviguer dans ce nouveau paysage en pleine mutation où création et intelligence artificielle se rencontrent ? Quels sont les risques et les opportunités pour les créateur·rice·s ? Comment préserver la valeur du travail humain et garantir le respect du droit d'auteur·rice tout en profitant de ces avancées technologiques ? Comment s'assurer que son travail reste protégé dans un monde où les algorithmes peuvent générer des images, des scénarios et des séquences en quelques clics ?

Pour explorer ces enjeux, nous avons invité **Maître Nicolas Capt**, avocat spécialisé en droit des médias et des technologies avancées, reconnu pour son expertise en intelligence artificielle. Fondateur du cabinet *Quinze Cours des Bastions* et spécialiste du droit des technologies et des médias, il accompagne ses client·e·s sur les problématiques de protection numérique, de réputation et de régulation de l'IA. Conférencier et enseignant, il intervient régulièrement dans les médias nationaux et co-organise depuis 2017 *l'Artificial Intelligence Geneva Summit* (AIGS). Il est également l'un des auteur·rice·s de l'ouvrage *CODE_IA*, qui explore les liens entre droit, informatique et philosophie.

Quels défis pour les créateur·rice·s ?

Les outils d'IA générative reposent sur l'analyse et l'exploitation de vastes bases de données incluant des œuvres protégées par le droit d'auteur·rice, posant des défis quant à leur protection et soulevant plusieurs problématiques en matière de droit d'auteur·rice :

- Qui détient les droits sur une création générée par IA ?
- L'IA peut-elle être reconnue comme auteur·rice d'une œuvre ?
- Comment éviter l'exploitation abusive de vos travaux par ces technologies ?
- Quels sont les nouveaux cadres législatifs en place en Europe et ailleurs ?

Le *Règlement européen sur l'IA (IA Act)*, pleinement applicable dès 2026, vise à encadrer ces pratiques en imposant transparence et respect du droit d'auteur·rice. En France, une proposition de loi cherche à renforcer la protection des ayant·e·s droit et à imposer des règles claires sur l'utilisation des œuvres par les algorithmes. Mais est-ce suffisant ? Comment ces réglementations influencent-elles concrètement les créateur·rice·s et producteur·rice·s de contenu ? Et qu'en est-il en Suisse ?



04.03.2025

Les contrats d'auteur·
réalisateur·rice·s - les pièges
à éviter

Une conférence conduite par Maître Anne-Laure Bandle, experte en droit d'auteur, qui vous donnait toutes les clés pour comprendre et mieux négocier vos contrats.

Bien que les producteur·rice·s suivent en partie la trame des modèles de contrats de la SSA ou de Suissimage, ces dernier·ère·s peuvent sans autre en modifier les clauses avant de les soumettre pour signature aux auteur·rice·s, scénaristes et réalisateur·rice·s. Il est donc important de pouvoir déceler les changements effectués et, pour cela, de bien comprendre les contrats.

Au programme

- Décoder des modèles de contrats Suissimage et SSA : ce qu'ils contiennent et les clauses à surveiller en particulier.
- Analyser vos contrats et défendre vos droits.
- Ne pas passer à côtés des points de négociation essentiels pour protéger vos intérêts face aux producteur·rice·s.

Pour aller plus loin, **Marie-Lou Pahud**, responsable des aides et soutiens de Cinéforum, a présenté une fourchette des tarifs pratiqués sur le marché par typologie de projet. Cela permettra de mieux évaluer la proposition de rémunération que le/la producteur·rice vous aura consentie, à savoir la fourchette haute ou basse.

18.03.2025

Le documentaire radiophonique en Suisse aujourd'hui



Écriture, production, financement, diffusion, mais aussi réseaux, tendances, écosystème... cette table ronde cherchait à dresser un panorama de la création de documentaires radiophoniques aujourd'hui, en particulier en Suisse romande, et ce parallèlement à l'émergence de nouveaux·elles acteur·rice·s dans l'univers du podcast. Cette soirée a permis en outre d'analyser les passerelles éventuelles entre documentaires cinéma et télévisé d'une part et radiophoniques d'autre part.

Le documentaire radiophonique est à la fois un genre familier des auditeur·rice·s et minoritaire sur les ondes. En effet « la matière sonore, recueillie en extérieur, nécessite un travail de montage et exige davantage de temps et de moyens financiers que les émissions réalisées en studio ou en direct. Jugé peu rentable par les radios privées, le documentaire radiophonique n'est donc diffusé que sur les radios de service public, sur les radios associatives et sur Internet. Il rassemble toutefois indéniablement son public, ses fidèles, lors des festivals ».

Tel était le constat dressé par l'Association française pour le développement du documentaire radiophonique (ADDOR) à sa création en 2009, soit quelques années à peine après la naissance du podcast, cette innovation technologique qui a permis initialement aux stations de diffuser des émissions en différé et qui a, depuis, bouleversé le paysage radiophonique.

Avec l'apparition du numérique, le genre s'est aussi démocratisé : jamais techniquement il n'a été aussi aisé de réaliser un documentaire sonore. Un projet qui peut donc s'avérer tentant pour les réalisateur·rice·s de documentaires TV ou cinéma !

Pourtant, qu'il s'agisse d'œuvres destinées à la radio ou de podcasts natifs, leur conception et

production diffèrent grandement des œuvres audiovisuelles et méritent d'être questionnées, tout comme les tendances qui les traversent.

En se basant sur l'approche, la sensibilité et l'expérience des intervenant·e·s réuni·e·s à l'occasion de cette soirée, cette table ronde cherchait à dresser un panorama de la création de documentaires audio et, le cas échéant, à vous guider dans vos démarches pour concevoir, écrire puis produire un documentaire radiophonique ou un podcast.

Intervenant·e·s

Céline Carridroit est réalisatrice (notamment des documentaires *Resuns* et *Les oiseaux du paradis*, co-réalisés avec Aline Suter). Elle enseigne le cinéma et les arts visuels au CFP Arts et la création radiophonique à la fondation Cap Loisirs à Genève. Elle a créé un espace dédié à la diffusion et à la création sonore au sein de la structure collective *Earthling Productions* et co-organise "Les Yeux grand fermés", une biennale d'écoute et de rencontres autour de la création sonore et radiophonique à Genève.

Camille Dupon-Lahitte est, depuis 2020, animatrice et productrice du Labo, l'atelier de création radiophonique de la RTS, arrêtée fin 2025. Fondé par David Collin, écrivain et journaliste suisse, Le LABO a été imaginé dès 2012 comme un laboratoire d'expérimentation sonore. L'émission programmat et produisait des documentaires, des fictions et d'autres espèces radiophoniques fabriquées par des auteurs et autrices francophones. Elle est membre du réseau eCho.

Marie Geiser, conceptrice en multimédia de formation, a été monteuse pour la RTS et le CHUV et réalise des documentaires indépendants depuis plus de dix ans (notamment *Ekko* *Artiket Héros ordinaires*). Elle est l'autrice de deux séries documentaires en podcast : *Le dernier bateau* (2022) et *Passeurs* (2023).

Gérald Wang est réalisateur radio indépendant. Il a étudié les techniques du son et la production radio à Bruxelles. Désormais basé à Fribourg, il produit des sons de tous ordres, entre fiction et documentaire radio, *field recording*, créations sonores pour le théâtre, prise de son pour le cinéma, performances et installations. Il est membre du comité du réseau eCho.

31.03.2025

Projection de Strip Tease
intégral



La veille d'une masterclass avec Jean Libon, l'un des réalisateurs et co-créateur de l'émission télévisée Strip-Tease, nous avons organisé une projection du dernier opus cinématographique né de cette série.

Influenceurs en goguette à Dubaï (L'Odeur de l'essence), mère de famille nombreuse et catholique en croisade écolo (Zéro déchet), comédienne amatrice au festival Off d'Avignon (Miroir, mon beau miroir), médecin hypocondriaque enquêtant sur son père inconnu (Les Antécédents familiaux), autopsie d'un cadavre et extravagante révélation (Bidoche) sont au menu des cinq épisodes inédits de ce nouvel opus sorti en France en février 2025 et inédit auparavant en Suisse !

La veille d'une masterclass avec **Jean Libon**, réalisateur et co-créateur de l'émission culte Strip-Tease, nous avons convié le public à la projection de son dernier long-métrage, co-signé avec Clémentine Bisiaux, Régine Dubois, Stéphanie De Smedt, Mathilde Blanc et Yves Hinant.

Plus que jamais fidèle à l'esprit de la série culte qui a marqué les esprits et déclenché des vocations de cinéastes depuis près de trente ans, STRIP-TEASE INTEGRAL nous offrait cinq peintures sensibles, touchantes, parfois absurdes, souvent drôles, tantôt sombres ou lumineuses – mais toujours aussi vraies que nature – des vanités de la société humaine dans leur plus merveilleuse banalité.



01.04.2025

Masterclass de Jean Libon, co-créateur de l'émission Strip Tease

Rencontre avec Jean Libon, auteur-réalisateur belge de documentaires et créateur, avec Marco Lamensch, de *Strip-tease*, magazine de reportages télévisés diffusés sur la RTBF et France 3 et rapidement devenu culte. Un concept qui fête cette année ses 40 ans et a donné naissance à trois opus cinématographiques sans rien perdre de sa verve et de son sens de l'humour.

Jean Libon est diplômé de l'IAD (Institut Arts de Diffusion à Louvain-la-Neuve, Belgique) dans le domaine technique et artistique de l'image, avant d'entrer à la RTBF où il travaille comme assistant image puis comme cameraman sur de nombreux reportages, documentaires et fictions. Devenu grand reporter, il sillonne le monde pour le magazine documentaire À Suivre (RTBF) et fait la connaissance de Marco Lamensch avec qui il conçoit le magazine documentaire Strip-tease, qui sera diffusé chaque semaine en prime time de 1985 à 2002, puis l'émission Tout ça (ne nous rendra pas le Congo) qu'il dirige jusqu'à son départ à la retraite en 2011.

Après avoir assuré la coordination éditoriale et artistique d'environ 900 épisodes de Strip-tease, signés pour le petit écran par 130 réalisateur·rice·s différent·e·s, et dédié toute sa carrière professionnelle à la télévision belge de service public, Jean Libon se consacre désormais à développer la production de la série documentaire Strip-tease pour le cinéma. Il

co-réalise ainsi avec Yves Hinant *Ni juge, ni soumise* (2018), récompensé du Magritte et du César du meilleur documentaire, puis *Poulet frites* (2022), un épisode de *Strip-tease* en 3 parties remonté pour devenir un polar documentaire d'1h40 en noir et blanc, et enfin *Strip Tease intégral* (2025), co-signé avec 5 autres réalisateur·rice·s et qui a été projeté la veille de cette masterclass à Fonction : Cinéma.

Jean Libon, qui cite volontiers Alain Tanner, Michel Soutter et Claude Goretta parmi ses références, mais aussi le québécois Michel Brault, est resté fidèle à une certaine approche du cinéma direct, tant sur le tournage, en invitant les réalisateur·rice·s à se contenter d'une équipe légère et d'une seule caméra portée, que dans la conception de chaque épisode, livré sans voix-off ni musique additionnelle. Il en va de même pour les documentaires cinéma dont la réalisation bénéficie désormais d'un temps de préparation et de montage dont ne disposaient pas les épisodes du magazine TV.

Ainsi cette soirée était l'occasion de revenir avec lui sur sa longue carrière, son approche du cinéma et de la télévision, hier et aujourd'hui, ses conceptions de la narration, de l'intrigue, des personnages, du rythme déployé au montage, mais aussi sa perception de l'économie du documentaire et la manière de transposer l'esprit de *Strip-tease* du petit au grand écran.

03.04.2025

Masterclass de Niels Pagh Andersen le storytelling & le montage de film documentaire

Le monteur danois Niels Pagh Andersen a ouvert les portes de sa salle de montage et, à travers des exemples concrets tirés de son travail, a expliqué ses méthodes pour transformer un *matériau chaotique* en film.

« Très peu de monteur·euse·s ont apporté au cinéma documentaire contemporain ce qu'a apporté Niels Pagh Andersen. Son travail sur des films emblématiques a inspiré toute une génération de réalisateur·euse·s et de monteur·euse·s et a fourni une nouvelle référence à beaucoup d'entre eux·elles »

Orwa Nyrabia, directeur artistique de l'IDFA.

Ce séminaire (en anglais) offrait un aperçu unique de la perspective personnelle de Niels Pagh Andersen sur l'art du montage et de la narration dans le cinéma documentaire. Il nous a présenté les principes et les méthodes du montage créatif et nous a guidé à travers les processus de montage de certains de ses films.

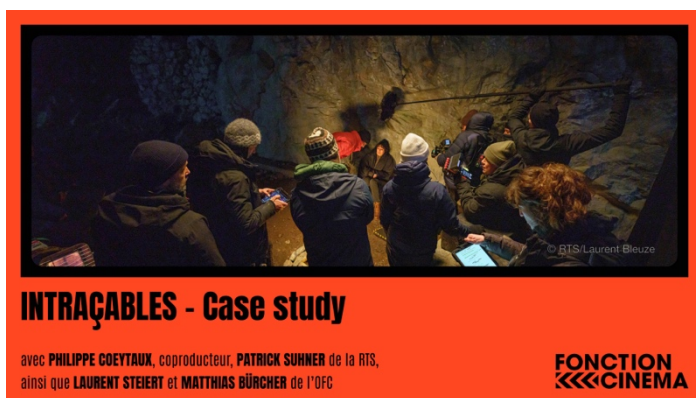
Il s'est concentré sur le processus de création et sur des questions telles que : Comment trouver une histoire dans un *matériau chaotique* issu de la réalité ? Comment le film trouve-t-il son expression émotionnelle et son ton ? Comment le dialogue entre le réalisateur et le monteur influence-t-il le film final ?

Niels Pagh Andersen a monté plus de 250 films de catégories très différentes. Il a travaillé non seulement dans les pays scandinaves, mais aussi aux États-Unis, en Italie, en Angleterre, en Allemagne et en Suisse. Voici quelques exemples de ses œuvres primées au cours des dix

dernières années : *The Act of Killing* de Joshua Oppenheimer (2012), lauréat de 44 prix internationaux, *Palme* de Kristina Lindstrøm et Maud Nycander (2012), lauréat du prix Guldbagge en Suède pour le meilleur montage, *The Look of Silence* de Joshua Oppenheimer (2014) Grand Prix du Festival du film de Venise. Ces dernières années, il a monté plusieurs films pour l'artiste chinois Ai Weiwei, notamment *Human Flow* et *The End* de Joshua Oppenheimer, présenté à la Berlinale en 2025.

Outre son travail de monteur, il a donné des conférences et enseigné dans des écoles de cinéma et des universités, des ateliers et des festivals à travers le monde. Il est également professeur de montage à la Norwegian Filmschool. Il travaille aussi comme dramaturge et monteur superviseur.

En 2005, il a remporté le prestigieux prix *Roos*, le grand prix du documentaire décerné par l'Institut danois du cinéma pour ses efforts exceptionnels dans le domaine du cinéma documentaire. En 2021, il a publié le livre « *Order in Chaos* » - *Storytelling and editing in Documentary film* (L'ordre dans le chaos - La narration et le montage dans le cinéma documentaire).



16.04.2025

Intraçable - case study sur la production de cette série

Série cofinancée dans le cadre de la "Lex Netflix" entrée en vigueur en 2024, *Intraçables* nous a offert l'opportunité d'explorer les coulisses de ce nouveau règlement. Quels avantages ? Quels défis ? Quels enseignements pour les producteur·rice·s romand·e·s ?

À propos de la série

Thriller captivant à la croisée du drame psychologique et de la série d'espionnage, *Intraçables* (titre international : *Log Out*) a été coproduite par Akka Films et Empreinte Digitale pour la RTS et TF1. Elle a aussi concouru en compétition à Séries Mania.

La série explore la spirale d'un mensonge au sein d'une famille sur fond de cybercriminalité. Elle raconte l'histoire d'une mère de famille qui, après la mort de son mari, voit son existence bouleversée lorsqu'un inconnu monte dans son taxi. Ce mystérieux passager déclenche une série d'événements inattendus qui l'obligent, elle et son fils, à fuir un hacker redoutable et à effacer toute trace de leur identité numérique. Une fuite qui la confronte aux secrets du passé de son défunt mari.

Un débat au cœur de la "Lex Netflix"

Cette soirée était l'occasion d'explorer la modification de la Loi sur le cinéma, proposée par le Conseil Fédéral dans le cadre du Message Culture 2021-2024 et validée en automne 2021 par

les deux chambres du Parlement.

Intraçables est en effet une série de fiction cofinancée dans le cadre du nouveau règlement d'application de cette loi. Entrée en vigueur le 1er janvier 2024, cette réforme dite "Lex Netflix" impose aux plateformes de streaming et aux diffuseurs de contenu en ligne de réinvestir 4% de leurs recettes brutes réalisées en Suisse dans la production nationale ou de s'acquitter d'une taxe. Cette modification inclut également l'obligation de proposer 30% de films et séries européens sur leur plateforme, comme c'est déjà le cas dans la plupart des pays d'Europe.

Dans un souci d'harmonisation avec les acteurs du numérique, devenus incontournables, ce taux de 4% proposé par le Conseil Fédéral correspond à celui déjà appliqué aux chaînes de télévision suisses qui investissent une partie de leur recettes dans la production helvétique. La plupart des pays européens ont déjà des systèmes similaires en place. À titre de comparaison, l'Italie impose un taux de 20%, l'Espagne 5% et la France 25%. Dans le contexte européen, les 4% proposés par le Conseil Fédéral s'alignent donc sur les pratiques des pays voisins tout en laissant une grande marge de manœuvre aux plateformes et diffuseurs concernés.

Ce mécanisme est indispensable pour le maintien de la compétitivité de la branche cinématographique suisse et son intégration dans le marché audiovisuel européen et mondial. Nous avons analysé les défis que pose ce nouveau cadre réglementaire aux producteur·rice·s romand·e·s, à la lumière des enseignements tirés de la production d'*Intraçables*.

Nous avons eu le privilège d'accueillir des intervenant·e·s de premier plan pour aborder ces questions :

Philippe Coeytaux (Akka Films), coproducteur suisse de la série, a présenté la genèse du projet, son financement, sa production, ainsi que les défis du tournage, achevé en décembre 2024. Il est également revenu sur sa collaboration avec la RTS et TF1.

Patrick Suhner (RTS) a partagé son expérience quant à l'accompagnement de la RTS sur *Intraçables* et détaillé la politique de la chaîne en matière de production de séries.

Laurent Steiert et Matthias Bürcher (Office fédéral de la culture - OFC) ont expliqué en détail la mise en application de la "Lex Netflix", ainsi que le fonctionnement et le suivi de ce nouveau dispositif.

Sophie Leveaux (TF1) – a évoqué la collaboration de TF1 sur *Intraçables* et l'intérêt de la chaîne pour les coproductions franco-suisse.

18.09.2025

L'éco-responsabilité des tournages : un nouvel enjeu



Quels outils concrets pour réduire l'empreinte carbone d'un tournage ? Comment mobiliser les équipes ? Quelles obligations face aux fonds de soutien régionaux ? À partir du bilan carbone et des mesures de durabilité mises en œuvre sur le tournage du film *Enjoy Your Stay* (Close-Up Films), cette table ronde proposait un retour d'expérience pour explorer les enjeux écologiques et sociétaux qui transforment la production audiovisuelle.

Réduire l'empreinte carbone d'un tournage et renforcer la responsabilité sociétale (RSE) ne sont plus des options : les financeurs l'exigent, les équipes l'attendent... et la filière s'organise !

Pour sortir des généralités, nous proposons une soirée qui explorait deux aspects :

D'une part, à partir du bilan carbone et des mesures de durabilité mises en œuvre sur le film *Enjoy Your Stay*, réalisé par Dominik Locher et produit par Close Up Films, nous sommes entré·e·s dans le concret avec **Éric Bouduban**, éco-référent sur le tournage, et le directeur de production du film **Nicolas Zen-Ruffinen**.

Puis, avec le co-fondateur et directeur général de la société *Flying Secoya* (FR) **Mathieu Delahousse**, nous avons élargi le cadre en exposant l'évolution des exigences des fonds de soutien en Europe et en Suisse et l'outillage méthodologique existant pour y répondre. Il a présenté en outre la plateforme développée par *Flying Secoya*, qui permet d'injecter les données collectées pour chaque projet dans la multitude de calculateurs que les différents fonds et institutions ont mis en place (distinction entre collecte de données et calcul) et détaillé les bonnes pratiques transférables en Suisse et les pistes d'optimisation pour la filière romande.

Avec **Éric Bouduban**, éco-référent sur le tournage d'*Enjoy Your Stay* (Close-Up Films), **Mathieu Delahousse**, co-fondateur et directeur général de *Flying Secoya*, et **Nicolas Zen-Ruffinen**, directeur de production.



30.09.2025

Séance d'info. : dispositif de prévention et de lutte contre les atteintes à la personnalité

Le 10 août 2025 à Locarno, Cinéforum et les associations professionnelles AROPA, ASITIS, ARF-FDS, SSFV et Fonction : Cinéma ont signé *l'Accord sur la prévention et la lutte contre les atteintes à la personnalité dans la production audiovisuelle romande*. Cet accord marque un engagement fort en faveur de la protection de la personnalité dans la production audiovisuelle romande. En prévision de la mise en œuvre du dispositif au 1er janvier 2026, cette première séance d'informations était organisée à l'intention de l'ensemble de la branche pour en expliquer les tenants et aboutissants et répondre aux questions.

Fruit de deux années de travail collaboratif initié par Cinéforum, cet accord réunit l'ensemble des actrices et acteurs du secteur : les associations d'employeurs (AROPA, FTB-ASITIS), les organisations représentant les employé·e·s et indépendant·e·s (ARF-FDS, SSFV, Fonction : Cinéma) et la fondation romande pour le cinéma Cinéforum. À travers cet accord, ces six organisations du cinéma s'engagent en faveur d'un environnement de travail sûr et respectueux dans la production de films et de séries en Suisse romande, avec des outils concrets et un dispositif d'accompagnement innovant. Un tel accord de branche constitue une première en Suisse dans le domaine de la culture. L'objectif est clair : créer un changement de culture du travail durable qui rende l'engagement professionnel dans le cinéma attractif et sûr pour toutes et tous.

Pragmatique, basé sur les obligations légales existantes mais adapté aux réalités du terrain audiovisuel, ce dispositif privilégie la prévention et l'accompagnement avant la sanction, appliquée uniquement en dernier recours pour que les obligations prévues aient une force contraignante. Le dispositif est entré en vigueur le 1er janvier 2026, accompagné de formations pour les employeurs, d'outils pratiques développés par les associations et de séances d'information, dont cette soirée à l'occasion de laquelle vous pouviez poser toutes vos questions.

Avec **Stéphane Morey**, secrétaire général de Cinéforum, **Geneviève Rossier**, adjointe aux aides et soutiens de Cinéforum, **Cécile Pache**, juriste qui a exposé le contexte juridique et pénal relatif aux atteintes à la personnalité et a rappelé les récentes évolutions de droit en la matière, et des représentants des associations et organisations signataires de cet accord.

09.10.2025

Le pitch des libraires



Après plusieurs éditions du pitch des éditeur·rice·s, nous avons cette année choisi d'inviter le libraire Yann Courtiau de la librairie *Le Temps d'un Livre* à Genève, à "pitcher" plusieurs romans suisses de son choix, susceptibles d'être adaptés sur petit ou grand écran.

Le libraire occupe un rôle de défricheur : il découvre et propose des ouvrages qui sortent de l'ordinaire, nous orientent parmi les nouveautés des "rentrées littéraires", il fait connaître de nouveaux auteurs et guide les lecteur·rice·s parmi des ouvrages moins récents mais dignes d'intérêt. Il agit comme un médiateur entre l'offre éditoriale et le public et... les producteur·rice·s et réalisateur·rice·s que nous avons convié à cette soirée de pitch.

Yann Courtiau, libraire au sein de la Librairie Le temps d'un livre (après avoir longtemps œuvré au sein de feu Le rameau d'or), avait sélectionné plusieurs ouvrages récents qui, selon lui, se prêteraient particulièrement bien à une adaptation cinématographique... qu'elle soit libre ou fidèle. Il les a présentés, détaillé les raisons qui l'ont poussé à les sélectionner et échangé avec nous sur le potentiel cinématographique qu'il y a décèlé.

Les livres pitchés à cette occasion

- *Folie entre mes doigts* de Alice Botelho
- *Présence de la mort* de Charles Ferdinand Ramuz
- *Les trois coeurs du poulpe* de Raluca Antonescu
- *Rien où poser sa tête* de Françoise Frenkel
- *Confession à un ficus* de Catherine Logean
- *Ascension* de Ludwig Hohl
- *Tout garder* de Carole Allamand
- *Compagnons de route* de Friedrich Gorenstein



28.10.2025

Résidences, une cartographie de l'offre

La publication par le CNC du rapport « Résidences : un état des lieux » nous a donné envie d'inviter son auteur Raphaël Laforgue à présenter cette cartographie raisonnée de l'offre de résidences, notamment d'écriture, leur typologie, leurs approches respectives, leur accessibilité et leur place dans le secteur. Le réalisateur Elie Grappe (*Olga*) est venu quant à lui partager ses retours d'expériences des résidences d'écriture, mais aussi de réalisation, auxquelles il a eu l'occasion de participer ces dernières années.

Dans son rapport, Raphaël Laforgue dresse un panorama détaillé des différents types de résidences qui existent en France, et pour certaines à l'international, auxquelles s'adressent nombre d'auteur·rice·s-réalisateur·rice·s basé·e·s en Suisse romande.

Ce rapport est d'autant plus précieux que, depuis une dizaine d'année, le secteur des résidences a connu une inflation. Une diversité de programmes sont désormais englobés sous cette terminologie, allant de la résidence traditionnelle héritée de la Renaissance à des offres de plus courtes durées, souvent fractionnées, rythmées par des échéances de dépôt, associées à un mode d'écriture plus collaboratif et beaucoup plus dépendant d'allers et retours avec l'extérieur.

Quels dispositifs existent et comment se repérer dans l'offre de résidences ? Quels programmes s'adressent idéalement à quels profils d'auteur·rice·s, à quel moment de leur parcours et pour quel type de projets ? Sur quels critères les participant·e·s sont sélectionnés et cette sélection garantit-elle la diversité des profils retenus ? Quelles places ces résidences occupent-elles dans le secteur audiovisuel, mais aussi dans un « marché de l'accompagnement » de plus en plus concurrentiel ? Et l'offre s'adresse-t-elle avec la même efficacité aux porteur·euse·s de projets de films de fiction, d'animations ou de documentaires ? C'est notamment à ces questions que se sont proposés de répondre Raphaël Laforgue mais aussi l'auteur-réalisateur Elie Grappe. Ce dernier évoqua son expérience des différents programmes de résidences auxquels il a participé, ses attentes, déçues ou satisfaites, la nature des accompagnements proposés et la personnalisation du suivi, ou encore la question du passage du court au long-métrage, au seuil d'un processus de professionnalisation.

Avec Raphaël Laforgue, écrivain et programmeur, ancien délégué adjoint de la SRF (Société des réalisatrices et réalisateurs de films), et **Elie Grappe**, réalisateur(*Olga*).

13.11.2025

Face to Face #18

Pour la 18^e année consécutive, Fonction : Cinéma organisait un appel à projets de films et une matinée de rencontres entre les cinéastes de la relève et les productrices et producteurs romand·e·s établi·e·s.

Cette année, nous avons reçu plus de 50 candidatures à ce *speed dating professionnel*. L'intérêt pour cet événement ne décroît pas (40 projets en 2024) et prouve son utilité pour la branche et la relève.

Producteur·rice·s participant·e·s

Gabriela Bussman et Yan Decoppet – Golden Egg Production

Xavier Derigo – IDIP Films

Aurélie Oliveira Pernet – Intermezzo Films

Morgane Herbez – Point prod

Nicolas Wittwer – Box Productions

Charlotte Rey – Alva Film

Fanny Haussauer – Nous Prod

José-Michel Buhler – Adok Films

04.12.2025

LED Screen & virtual production

Avec l'usage d'écrans LED, la production virtuelle permet de projeter des décors numériques, fixes ou animés, en trompe l'œil et en temps réel sur tout type de scène. Le Directeur de la photographie Tom Keller (SCS, BVK), également superviseur en production virtuelle, a présenté sa manière d'intégrer cette technologie en préparation et sur le plateau tout en questionnant ses limites.

Outre une grande flexibilité dans les changements de décors, la production virtuelle permet aussi d'optimiser les temps de tournage, de minimiser la fabrication de décors physiques, l'influence de la météo mais aussi l'impact écologique et économique du déplacement des équipes dans des sites trop lointains ou peu accessibles.

A travers ce workshop, Tom Keller s'est proposé de présenter concrètement l'installation d'un set, les conditions nécessaires au tournage d'une scène et les collaborateur·e·s dont il convient de s'entourer. Riche d'une expérience accumulée depuis une dizaine d'années, il est également revenu en détails et en images sur les différents usages qu'il a fait de cette technologie au fur et à mesure de son développement. Il n'a par ailleurs pas manqué d'évoquer les limites des tournages en studio et les alternatives aux murs LED auxquelles il a eu recours. Il a en particulier évoqué la démarche adoptée pour le dernier film de Thomas Imbach, *La mise à nu*, entièrement tourné en studio avec des projections 3D sur pellicule 16 mm.

Avec **Tom Keller**, DOP et superviseur Virtual Production.

Cet événement a été imaginé en collaboration avec la SCS (Swiss Cinematography Society), il s'est déroulé en anglais et eu lieu hors les murs au STUDIO IMAGES à Meyrin.

Il a bénéficié du soutien de nos partenaires : Geneva LED Studio (Studio Images, Appia Agency, Skynight, le truc, mocoloco la) et Visuals.

Données statistiques

Membres Fonction : Cinéma

L'association comptait **343 membres** en 2025.

Sociétés et organismes touchés par nos prestations en 2025 : 120

Académie du cinéma suisse	Carneiro Architectes
Acting Line Studio	Centre de contact Suisses-Immigrés
Activités culturelles UNIGE	Centre PEN Suisse Romand
Adok Film	Cineasts Independents Rumantschs
AFAT	Cinébulletin
Agence Histoires et voyages	Ciné-club de l'écrit à l'écran
Akka Films	Cinédimanche
Alina Film	Cinéforum
Alva Film	Cinetrain
Amé Studio	Cornland Studio
ARF/FDS	Close up Films
AROPA	Club suédois Lausanne et Genève
Association l'Altra Storia	CRÉA Genève
Association Autre terre	Cultur'halle Film Festival
Association des cinémas indépendants	Cyclo voyageur concept
Association DiversCités	Daphnée Films
Association Entrelacs	Département de la culture et du sport
Association Epicène	Domus Fabula
Association La marmite	Downstage productions
Association Least	Downtown Studio
Association Shahmaran	Epicène
Association suisse romande de la langue des signes	FIFG
Association suisse des Nouveaux commanditaires	FIFDH
Association Viol Secours	FIFOG
Associazione Nazionale Partigiani d'Italia	Film Zentralschweiz
Astrae Productions	FILMAR en America Latina
Balimage	Flying Secoya
Bande à part	FOCAL
Bern für den Film	Fribourg Films
BlackMovie	GARP
Box Productions	Geneva LED studio
C-Side Productions	GIFF
Caravan Production	Golden Egg productions
	Graf Miville – Ideative
	Harmonik Pictures
	HEAD – département cinéma
	Histoires & Voyages

Hospice général
IDIP Films
Insomnia Studios
Intermezzo Films SA
KNM productions
La salle de sport
Le Labo, atelier de création
radiophonique RTS
Lémanika
Les Cinémas du Grütli
Les Films de là-bas
Les Films du blaireau
Le Truc
Librairie Le Temps d'un Livre
Light Night Production Inc.
Maison de l'Histoire
MetroBoulotKino ciné club
Nadasdy film
Nebula pictures
Neuchâtel Films
New York Film Academy
Night Call studio
Nous Prod
Office Fédéral de la Culture
Palestine, Filmer c'est exister
Point Productions SA

Radio Télévision Suisse
Rec Production
Rencontres Internationales de Genève
Reportage
République et Canton de Genève
Rita productions
Scène active
Service culturel Ville de Genève
Service écoles-médias, DIP-Genève
Société suisse des auteurs
SolidaritÉS
Spintechnology
SSA – société suisse des auteur·ice·s
SRF – société des réalisateur·ice·s de
films
Studio Images
Swiss Cinematographers Society
Tell me the story
Thera Productions
Theus Prod
TSM assurances
Valais Films
Vega Films
Visuals
Wakeup Geneva
Zürich für den Film

Locations de la salle de projection en 2025

Types de location de la salle de projection	2025	2024	2023	2022
	Projections publiques dans le cadre de festivals partenaires	93	104	83
Projections publiques organisées par des réalisateurs/trices, des producteurs/trices ou tiers	47	52	51	52
Projections privées, tests organisés par des réalisateurs/trices, des producteurs/trices ou tiers	69	65	42	49
Séances, castings, tables rondes organisés par des réalisateurs/trices, des producteurs/trices ou tiers	23	32	32	27
Réunions professionnelles (AROPA, Cinéforum, ARF, RAAC, ...)	3	4	9	2
Événements de Fonction : Cinéma	15	16	15	13
Locations dispositif livestream	2	4	4	7
Total des projections ou séances	252	277	236	235

Note : le remplacement des fauteuils de la salle de projection a nécessité 3 semaines de fermeture de la salle.

Nombre de projections de films suisses : 39

Mise à disposition de la salle de montage pour les membres

	2025	2024	2023	2022
Nombre de jours :	273	177	245	205
Nombre de personnes :	11	7	6	7

Sites internet

	2025	2024	2023
Fonction : Cinéma			
Nombre total d'internautes	10794	8959	13830
Nombre de visites	16949	13585	18322
Nombre de pages vues	33836	30752	36514
Durée moyenne de la visite	02:43	03:37	02:33
Annuaire Romand du Cinéma			
Nombre total d'internautes	2453	2144	2266
Nombres de visites	3694	3026	3184
Nombre de pages vues	17646	18037	26278
Durée moyenne de la visite	03:46	04:55	03:45

La migration des données Universal Analytics vers Google Analytics 4 dans le cours de l'année 2024 a compliqué le calcul des statistiques de fréquentation des sites fonction-cinema.ch et annuaieromandducinema.ch. Il faut considérer d'une part que les statistiques de l'année 2024, calculées à partir de deux systèmes différents, ne sont pas entièrement représentatives de la réalité, et que l'évolution entre les chiffres de 2023 et 2025 est en partie due aux conversions automatiques de calcul de statistiques opérées par Google Analytics. L'évolution sera à nouveau fiable une fois que la comparaison entre les chiffres de 2025 et ceux de 2026 sera possible.

Bourses DIP 2025

Bourses de tournage :

Société de production	Stagiaire	Fonction	Nbre de semaines
Alva Film	Noa Maé Sbaï	2 ^e assistante mise en scène	8 semaines
Thera Prod	Ciel Sourdeau	Bruiteur	2 semaines
Alva Film	Issa Dieng	1 ^{ère} assistant caméra	9 semaines
Alva Film	Roddy Molinet	Stagiaire régie	8 semaines
Point prod + Light Night	Johanna Cirienco	2 ^{ème} assistante caméra + électro	7 semaines
Point prod + Light Night	Gaëlle Cherix	Stage déco	8 semaines

Point prod + Light Night	Lily Landecy	Assistante mise en scène	6 semaines
Rita productions	Solal Karli	Assistant mise en scène	5 semaines
Akka Films	Fatima Doucouré	Maquillage	5 semaines

Total : 58 semaines

Nouvelles bourses en production :

L'appel à candidatures pour les nouvelles bourses de stage en production a récolté 9 postulations. 2 bourses de 6 mois de ont été accordées à deux maisons de production.

Bénéficiaires de conseils à la production en 2025 : 18

Bessa Myftiu	Maria Fitzi
Ariane Merillat	Joseph Kumbela – Les films de là-bas
Tristan Micquel	Christophe Mabboux – KNM productions
Michaël Perrot – Theus productions	Barbara Abouseda Mbaye
Daria Sokolova – Downstage productions	Dario Bandini
Lucas Grandjean – Les Films du blaireau	Maria Nicollier – Rec Production
Abi Sabaratnam – Night Call studio	Patrick Moratal – Domus Fabula
Natalia Gurova – Cinetrain	Lucas Millet – Harmonik Pictures
Vladimir Bieinisowitsch – Nebula pictures	Vincenzo Aiello - Insomnia Studios

Participant-e-s aux 17 événements et ateliers de Fonction : Cinéma en 2025 : 832

Participation aux événements		760
16 janvier	Les scènes de conflit – Une table ronde en partenariat avec la SCS	43
24 janvier	Film Regio Brunch – Soleure	100
30 janvier	La coordination d'intimité – Rencontre avec Monia Aït El Hadj	44
18 février	Le droit d'auteur·ice au défi de l'IA	51
4 mars	Les contrats d'auteur·ice·s et réalisateur·ice·s – les pièges à éviter	96
18 mars	Le documentaire radiophonique en Suisse aujourd'hui	66
31 mars	Projection de STRIP TEASE INTÉGRAL	84
1 ^{er} avril	Masterclass Jean Libon	71
16 avril	Intraçables – Case study sur la production de cette série	55
18 septembre	L'éco-responsabilité des tournages : un nouvel enjeu	20
30 septembre	Séance d'information sur le dispositif de prévention et de lutte contre les atteintes à la personnalité	39

9 octobre	Le pitch des libraires	22
28 octobre	Résidences : une cartographie de l'offre	44
4 décembre	LED Screen & Virtual Production	25
Participation aux ateliers et séminaires		72
5-9 février	Atelier de direction d'acteur·rice·s #10	12
3 avril	Masterclass Niels Pagh Andersen	38
13 novembre	Face to Face #18	22

Partenariats

- **AFAT Ticino, Balimage, Bern für den Film, Cineasts Independents Rumantschs, Fribourg Films, Neuchâtel Films, Valais Film, Zürich für den Film, Film Zentralschweiz** : organisation du *Film Regio Brunch* au festival de Soleure
- **Cinéforum** : partenariat pour la mise en place d'une conférence sur les contrats d'auteur·rice·s – réalisateur·rice·s, ainsi que la création d'une séance d'information à propos du dispositif de prévention et de lutte contre les atteintes à la personnalité
- **AROPA, SSFV, ASITIS, Pro Films** : élaboration d'un groupe de travail sur l'instauration d'un incitant aux tournages à Genève
- **Cinémas du Grütli** : création d'un projet de rénovation pour le bâtiment du Grütli
- **La librairie Le Temps d'un Livre à Genève** : organisation de l'événement «Le pitch des libraires #1»
- **Festivals de cinéma Genève** : accueil dans la salle de projection de Fonction : Cinéma d'une partie de la programmation des festivals Blackmovie, Cultur'Halle Film Festival, FIFDH, FIFG, FIFOG, GIFF et FILMAR
- **Safe spaces culture** : Fonction : cinéma adhère depuis 2023 à l'association Safe spaces culture, qui lutte contre le harcèlement et le mobbing auprès de l'ensemble des salarié·e·s et indépendant·e·s de la culture suisse romande
- **Société suisse des Nouveaux commanditaires** : partenariat renouvelé entre les deux associations (prêt de locaux, mise à disposition du studio, etc)
- **TSM assurances** : partenariat renouvelé concernant un échange de prestations entre Fonction : Cinéma (tarifs préférentiels pour ses membres) et TSM assurances (visibilité sur le site internet de Fonction : Cinéma)
- Des collaborations régulières et soutenues avec : l'AROPA, la SSA (Société Suisse des auteurs), la section cinéma de la HEAD, l'ARF, le GARP, FOCAL, etc

- **Swiss Cinematography Society** : une table ronde sur les scènes de conflit dans les films de fiction. Aussi un événement hors les murs sur les LED screens, en partenariat avec **Geneva LED Studio (Studio Images, Appia Agency, Skynight, le truc, mocoloco la)** et **Visuals**
- Événement sur le nouvel enjeu de l'éco-responsabilité des tournages en partenariat avec la société **Flying Secoya** et l'aimable autorisation de la société de production **Close Up Films** qui a autorisé le partage de documents de travail
- **Face to Face #18** : un événement organisé en partenariat avec les sociétés de productions participantes : **Adok Films, Alva Films, Box Production, Golden Egg Production, IDIP Films, Intermezzo Films, Nous Prod** et **Point Prod**
- L'événement « **Intraçables** » a été organisé en partenariat avec la société de production **Akka Films** co-producteur de la série pour la **RTS** et **TF1**, mais aussi l'**OFC** dont les représentants sont venus présenter la mise en application de la *Lex Netflix*.

Annexe 1

Règlement bourse de stage en production

Fonction : Cinéma va mettre au concours en 2025 deux bourses pour des stagiaires en production, dotées d'un soutien financier de CHF 2'800.- par mois et pour une durée de 2 à 6 mois.

Pour garantir un encadrement de qualité aux stagiaires dans les différents aspects de la production des films, des critères d'éligibilité spécifiques à ces deux bourses ont été établis :

- Les sociétés de production doivent être genevoises et être actives depuis au moins 7 ans.
- Les sociétés de production doivent pouvoir démontrer qu'elles ont au minimum 5 projets en cours de production ou terminés (docs et LM de fiction, séries) sur les trois dernières années.
- Pour être éligible, le/la stagiaire doit être résident-e Genève depuis au moins 2 ans et être au bénéfice d'une formation post-obligatoire achevée il y a moins de 4 ans.
- Le montant de CHF 700.- par semaine sera attribué au/à la producteur·rice pour 2 mois, renouvelable jusqu'à 6 mois. Ce montant sera versé une fois qu'une copie du contrat de travail signé par les parties sera parvenu à Fonction : Cinéma.
- À la fin du deuxième mois de stage, un bref rapport doit être adressé par le/la stagiaire et par le/la producteur·rice à Fonction : Cinéma pour confirmer la poursuite du contrat et déclencher le soutien complémentaire pour les 4 mois suivants.
- La société de production s'engage à faire figurer au générique des films produits pendant la période la mention, à la rubrique « financement » :
Programme de bourses Fonction : Cinéma avec le soutien du Canton et de la Ville de Genève (+ logo de Fonction : Cinéma).
- Un jury composé d'un·e représentant·e du Canton, d'un·e représentant·e de la Ville et d'un·e membre de l'équipe de Fonction : Cinéma sélectionnera les dossiers adressés par les sociétés de production. Aucun recours n'est possible quant aux décisions du jury.
- Lorsqu'une société de production obtient une bourse, un délai de carence de trois ans lui est imposé avant de pouvoir soumettre une nouvelle demande.

Pour 2025, la date limite de postulation est fixée au 10 juin 2025.

Les candidatures doivent être adressées à contact@fonction-cinema.ch

Les documents à fournir sont les suivants :

- Un CV détaillé et une lettre de motivation du/de la stagiaire + copie du diplôme post-obligatoire.
- La liste des productions en cours de la société de production
- Un bref descriptif par le/la producteur·rice des tâches sur lesquelles le/la stagiaire sera amené·e à travailler
- Le CV du/de la producteur·rice (maître·sse de stage)

Annexe 2

La Charte



Charte de prévention et de lutte contre les atteintes à la personnalité dans la production audiovisuelle romande

La *Charte* vise à assurer que les signataires instaurent des conditions de travail garantissant la protection de leurs employé·e·s, des employé·e·s des sociétés qu'ils mandatent, des indépendant·e·s ou de toutes autres personnes participant au développement, à la production ou l'exploitation des œuvres sous leur gouvernance.

La présente *Charte* a également pour but de garantir que les entreprises de production s'engagent à respecter l'*Accord sur la prévention et la lutte contre les atteintes à la personnalité dans la production audiovisuelle romande* (ci-après, l'Accord).

Dispositions légales et principes

D'une manière générale, l'employeur est tenu de protéger la personnalité, la santé et l'intégrité personnelle de ses collaborateurs·ices, notamment contre les comportements constitutifs de harcèlement psychologique ou sexuel. (Voir annexe « Bases légales » de l'Accord).

Définitions

Les atteintes à la personnalité comprennent toute violation d'un droit à la personnalité, telles que la santé physique ou psychique, l'intégrité morale, le respect des libertés individuelles ou de la sphère privée. Peuvent constituer une atteinte à la personnalité des actes ou propos ponctuels, voire uniques, ou au contraire répétés, émanant d'un·e supérieur·e hiérarchique ou d'un·e collègue de niveau hiérarchique égal ou inférieur.

Les discriminations, le harcèlement sexuel et le harcèlement psychologique sont des formes d'atteinte à la personnalité. (Voir Article 3 « Définitions » de l'Accord).

Engagement des entreprises

Après avoir pris connaissance des définitions, des bases légales et des conditions-cadres indiquées dans l'Accord, l'entreprise de production ou de service de postproduction s'engage à respecter les obligations suivantes :

- Suivre une formation reconnue en lien avec l'atteinte à la personnalité (a minima, obligatoire pour la personne qui signe les contrats d'engagement) et faire suivre une même formation à ses collaborateur·rice·s lorsque cela est pertinent.
- Adhérer à une structure externe proposant une prestation de Personne de Confiance en Entreprise (PCE).
- Établir et communiquer une directive interne à l'attention de l'ensemble du personnel, des indépendants, et des entreprises mandatées par la production ou l'entreprise de service de postproduction. La directive comprend notamment une définition du harcèlement avec des exemples concrets des comportements constitutifs d'atteinte à la personnalité, la désignation de la / des personnes de confiance, et le protocole à suivre pour les personnes victimes de harcèlement.
- Intégrer dans les contrats de travail des articles ou annexes spécifiques qui rappellent les normes légales qui qualifient les comportements constitutifs d'atteintes à la personnalité.

En cas d'obtention d'un soutien de Cinéforum, l'entreprise de production s'engage à appliquer un plan de protection comprenant, en plus des obligations précitées, les mesures suivantes :

- Communiquer aux collaborateurs·trices le contact du service PCE par écrit et par oral.
- Communiquer les mesures de lutte contre le harcèlement, par écrit et par oral à l'équipe.
- Élaborer une procédure interne de signalement des faits d'atteinte à la personnalité.
- Élaborer une procédure interne de traitement des cas, comprenant à minima : la protection de la victime, la prise en charge du recueil de la parole de la victime, le cas échéant de la personne de confiance interne et/ou des témoins, l'entretien avec la personne mise en cause, la documentation de la procédure, l'annonce de la situation à Cinéforum, et l'élaboration de mesures.
- Élaborer le cas échéant un protocole pour les scènes intimes et prévoir un poste au budget pour la coordination d'intimité de ces séquences.
- Annoncer à Cinéforum les dates du tournage.
- Transmettre à Cinéforum une liste des personnes et entités engagées dans le cadre du tournage.

Lorsqu'une situation laissant présumer d'une atteinte à la personnalité est signalée à la production, que ce soit en pré-production, durant le tournage ou la post-production, l'entreprise de production s'engage à :

- Appliquer la procédure interne de traitement des faits d'atteinte à la personnalité élaborée dans le plan de protection soumis ;
- Informer Cinéforum dès que possible, mais au plus tard un mois après en avoir eu formellement connaissance, de l'occurrence de la situation, sans donner de détails sur les personnes impliquées et en préservant leur anonymat.
- Le cas échéant, fournir dans les délais requis toute documentation ou information complémentaire sur l'application du plan de protection qui serait demandée par le secrétariat de Cinéforum et/ou la commission de contrôle et d'application de l'Accord, dans le respect de la confidentialité protégée par la loi ;
- Le cas échéant, appliquer les correctifs au plan de protection ou mesures supplémentaires exigées par Cinéforum et/ou la commission.

Le secrétariat de Cinéforum et/ou la commission ont le droit de solliciter des explications et des documents pour vérifier la bonne application des obligations listées dans cette *Charte*. L'entreprise de production ou de service de postproduction signataire de cette *Charte* s'engage également à fournir les documents attestant de la bonne mise en œuvre des mesures de lutte contre les atteintes à la personnalité lors des demandes de financement. L'entreprise de production ou de service de postproduction reconnaît par sa signature qu'en ne remplissant pas les obligations explicitées dans cette *Charte*, ou en ne mettant en œuvre que partiellement les dispositions annoncées, elle s'expose à des sanctions que la commission de contrôle et d'application de l'Accord peut prononcer à son encontre.

Lieu et date : _____

Signature du/de la représentant·e légal·e (personne dont le nom figure sur l'inscription au Registre du Commerce) de l'entreprise :

Annexe 3

Lettre à Joëlle Bertossa



Madame
Joëlle Bertossa
Conseillère administrative
Ville de Genève
Département de la culture et de la
transition numérique
19, Route de Malagnou
1208 Genève

Genève, le 9 septembre 2025

Concerne : Cinéforum

Madame la Conseillère administrative,

C'est avec stupéfaction que nous avons appris, lors du dernier conseil de fondation de Cinéforum, que la Ville de Genève a pris la décision de retirer son engagement, y compris financier, de cette institution, avec l'accord du Canton de Genève. La surprise a été d'autant plus grande qu'un partenariat plein, entier et très attendu « Ville-Canton » était sur le point d'être signé au travers d'une convention tripartite de subventionnement et que nous considérions comme acquis le cofinancement de Cinéforum pour assumer la part genevoise de cette fondation.

Comme vous le savez, l'ensemble des milieux culturels, et à leur suite tous les partis politiques, ont porté l'initiative 167, qui a rencontré un plébiscite dans les urnes (avec 82,3% de votes favorables), dans le but d'ancrer dans la Constitution genevoise le principe du cofinancement entre le Canton et les communes pour la création artistique et les institutions.

Rappelons ci-après le bien-fondé de cette démarche en matière de politique culturelle pour Genève, sa pertinence et ses bienfaits pour le domaine culturel.

Sur le long terme, le cofinancement permet aux institutions qui en bénéficient une meilleure stabilité. Cela donne à ces dernières des leviers pour atténuer les décisions de l'un ou l'autre partenaire (restriction budgétaires, changement de majorité dans les parlements, magistrats qui changent de priorités par rapport à des disciplines artistiques), mais permet aussi de mieux gérer les crises internes aux institutions qui, l'histoire nous l'apprend, peuvent advenir.

Association professionnelle
pour le cinéma indépendant

16 rue du Général-Dufour
Case postale 5305
CH 1211 Genève 11

T +41 22 328 85 54
contact@fonction-cinema.ch
www.fonction-cinema.ch

1

Le cofinancement donne davantage de souplesse pour l'évolution budgétaire des structures culturelles, et Cinéforum est particulièrement concerné en ce moment par cette problématique.

Pour ces raisons, le cofinancement est un atout stratégique indéniable qui n'a pas échappé à certains acteurs culturels avisés, à l'instar des mécènes privés qui, lors du désenchevêtrement (LRT2), avaient menacé de retirer leur financement du MAMCO si la Ville ou le Canton ne restaient pas co-partenaires du musée. C'est pour cette raison que le MAMCO ainsi que d'autres organismes avaient pu échapper à la mise en œuvre de la LRT2, dont l'ensemble de la classe politique a dû reconnaître *in fine* que son bilan était préjudiciable à tous les niveaux.

Fort de cet historique, le cofinancement est aujourd'hui bien ancré dans la Constitution genevoise et, jusqu'à nouvel avis, les communes ne peuvent s'y soustraire à bien plaisir. *(Pour information nous glissons en annexe, le texte de l'article de la Constitution, aujourd'hui bafoué par votre décision).*

Si l'interprétation de cet article constitutionnel n'a jamais eu pour vocation d'être appliqué de manière aveugle et rigoriste en impliquant une mise en œuvre systématique pour les nombreuses structures culturelles qui se déploient à Genève, une liste de 23 institutions stratégiques a été longuement négociée entre la Ville et le Canton, sans une implication directe des acteurs culturels, il faut le noter. Pour autant cette liste, une fois annoncée dans le cadre du vote de la nouvelle loi cantonale sur la culture, a été très largement admise et soutenue par les milieux politiques et culturels. Ce consensus a ramené un peu de sérénité et une vision de politique culturelle claire pour l'ensemble des acteurs concernés, ce qui après des années de turbulences, était fort bienvenu.

Cinéforum figure bien évidemment sur cette liste des institutions stratégiques et prioritaires pour un partenariat renouvelé entre la Ville et le Canton. Cette fondation est en effet l'organe central de la création audiovisuelle pour les producteurs genevois et suisses romands.

Faut-il ici rappeler que la Ville et le Canton ont participé de concert à sa genèse en 2011 et que son cofinancement a précisément permis sa création, financement qui ne s'est d'ailleurs jamais interrompu côté Ville malgré la LRT2 votée en 2016 ?

Votre décision de retirer aujourd'hui la Ville de cette institution, y compris son financement, fragilisera à court, moyen et long terme Cinéforum pour plusieurs raisons que nous souhaitons ici vous exposer :

1. Comme expliqué plus haut, à long terme, Cinéforum sera privé d'un levier pour parer aux aléas budgétaires du parlement. Le Canton, très récemment impliqué en matière de politique culturelle n'a pas encore dans son ADN la compréhension fine et l'attachement à la création artistique. Il n'a pas connaissance des défis complexes que représente la production audiovisuelle.

Une nouvelle culture parlementaire prendra des années avant de trouver une véritable assise. En ce sens, la Ville peut et doit encore jouer un rôle essentiel pour accompagner les changements d'équilibre entre les communes et le Canton en matière culturelle.

2. La disparition de Cinéforum de la liste des 23 institutions stratégiques, invisibilisera la création audiovisuelle en tant qu'enjeu important aux yeux de la classe politique.
Ce signal négatif a une forte portée symbolique dommageable qu'il ne faut pas sous-estimer. Par ailleurs, cette décision aura certainement un impact préjudiciable auprès de la Ville de Lausanne qui venait de confirmer ses engagements après l'annonce du retour plein et entier de la Ville de Genève au sein de Cinéforum.
Modifier la liste alors que celle-ci équilibre les forces entre chaque discipline de manière consensuelle ouvre inutilement la boîte de Pandore. Son évolution à moyen et long terme n'est pas interdite, -de la souplesse est nécessaire à tout système-, mais cela doit être conduit en bonne intelligence avec les institutions concernées et apporter une plus-value tangible à ces dernières.
3. De plus le timing choisi est particulièrement malvenu car il va contraindre le Conseiller d'État à faire voter par le parlement le crédit de plus de 2,5 millions lors de la même session qu'un autre projet phare pour la branche : l'incitant pour les tournages sur le canton de Genève. Ce nouvel outil financier, porté depuis plus de 8 ans par l'Aropa pour dynamiser l'attractivité de Genève pour les tournages, ne va-t-il pas pâtir de ce télescopage de dossiers « cinéma » au Parlement ? On peut légitimement le craindre. Car, faut-il vous rappeler que le parlement avait mis un temps infiniment long à accepter une petite augmentation (de mémoire de quelques CHF120'000.- par année) pour Cinéforum ?
Pourquoi prendre le risque, avec des délais si courts, de présenter deux objets financièrement conséquents pour le cinéma, où l'un pourrait se jouer au détriment de l'autre ?
4. La branche fait face aujourd'hui à des temps extrêmement difficiles (retrait de plus d'1 million à l'OFC, mesures d'économies drastiques imposées à la SSR). Fragiliser Cinéforum dans ce contexte nous paraît particulièrement rude, alors que cela pourrait aisément être évité. Les budgets de la Ville sont acquis et ne sont pas remis en cause par le Conseil municipal à notre connaissance.

Il s'agit de soulever encore un dernier point et non des moindres : l'article de la Constitution ainsi que la nouvelle loi cantonale sur la culture engageait le Canton et les communes a des processus de concertation avec les milieux culturels. Cette décision est aujourd'hui vraisemblablement actée sans même que les représentants des milieux audiovisuels qui siègent au sein du conseil de fondation de Cinéforum, n'aient été entendus à ce sujet et aient pu exprimer leur point de vue sur ce projet ! Pour une décision aussi majeure qui implique l'avenir de Cinéforum, manquer cette

étape nous laisse un sentiment amer, et nous espérons que vous comprendrez que nous nous sentions choqués par cette manière de procéder.

Il est malheureusement souvent plus facile de détruire ce qui a été longuement et patiemment construit dans un esprit de négociation et de consensus durant l'entier d'une législature.

Si votre prédécesseur a finalement œuvré dans le sens du cofinancement, c'est bien qu'il a pu y voir un authentique intérêt pour la Ville de Genève après l'échec de plusieurs projets culturels phares portés uniquement par la Ville.

Le retour de la Ville dans la convention tripartite lui permettait de prétendre légitimement obtenir deux sièges au sein du Conseil de fondation et de pouvoir faire valoir son point de vue dans toutes les décisions. Au vu du poids économique de la Ville de Genève dans le financement de Cinéforum, cette dernière a toujours été écoutée avec attention et traitée avec le respect qui était dû à son engagement.

Au vu des arguments qui précèdent, nous ne voyons dans le retrait de la Ville aucune plus-value pour Cinéforum et pour la production romande.

Au contraire, cette très mauvaise nouvelle nuira à long terme à la stabilité et à l'évolution de ce dispositif.

Nous souhaiterions que vous puissiez nous éclairer sur les arguments et les motivations de cette décision et nous exposer les retombées favorables que vous en attendez pour la branche car pour l'heure, vous l'aurez compris, elles échappent complètement à notre entendement.

Le sceau de la confidentialité au sein du conseil a été demandé par notre Présidente, Madame Isabelle Chassot quant à cette information. Aussi nous n'avons pas encore informé notre comité et nos membres de cette mauvaise nouvelle.

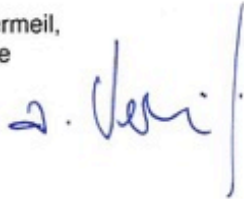
Nous vous invitons à prendre contact avec nous pour que nous puissions vous entendre et discuter ce point avant l'annonce officielle de cette décision à laquelle nous nous devons de réagir publiquement.

Nous sommes de bonne foi et si vous arrivez à nous convaincre avec des arguments crédibles que ce n'est pas une mauvaise décision, cela influera certainement sur le ton et le contenu de notre communication à venir.

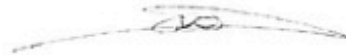
Votre prise de fonction est récente et c'est avec regrets que nous vous adressons un courrier d'une telle teneur aujourd'hui. Mais croyez bien que nous restons ouverts au dialogue. Nous imaginons que votre décision et celle de Monsieur Apothéoz est déjà arrêtée, mais le devenir du vote du parlement pour pallier au retrait financier conséquent de la Ville est sans doute loin d'être acquis, c'est finalement peut-être notre seul espoir pour infléchir votre choix qui ne manquera pas sur le long terme d'être regretté par tous les concernés.

En vous remerciant de votre attention, veuillez recevoir, Madame la Conseillère administrative, nos meilleurs messages

Aude Vermeil,
Directrice



Xavier Derigo,
Président



Une copie de ce courrier est également adressée à Monsieur Thierry Apothéloz pour information.

Annexe :

Constitution genevoise : Art. 216 Art et culture

1 L'Etat promeut la création artistique et l'activité culturelle. Il garantit leur diversité, leur accessibilité et leur enseignement. Il encourage les échanges culturels.

2 A cette fin, il met à disposition des moyens, des espaces et des instruments de travail adéquats.

3 Le canton coordonne une politique culturelle cohérente sur le territoire, en concertation avec les communes. **Les acteurs culturels sont consultés.**

4 Le canton et les communes élaborent et mettent en œuvre une stratégie de cofinancement pour la création artistique et les institutions culturelles.